

Bulletin Municipal

www.priay.com

Janvier 2021

N°35

Mathieu PIN pierre
(1790-1791)
André BURSIN
(an III-an IV)
PIN
(agent municipal, an VI)
LACROIX
(agent municipal,
an VI-1800)
Pierre POIROUX

(1800-1804) **Pierre PERRET**
(1804) **Louis BURSIN**
(1804-1813) **Balthazar Auguste HUBERT de SAINT-DIDIER**
(1813-1831) **Louis BOGET**
(1831-1837) **Balthazar-Auguste de SAINT-POYROUX**
(1847-1852)

PERRET
(1852-1855) **Ennemond HUBERT de SAINT-DIDIER**
(1855-1872) **Jean-Baptiste POYROUX**
(1872-1874) **Jean-Baptiste BELLON**
(1874-1876)

François MINGAT
(1876-1888) **Claude-Joseph THIELAND**
(1888-1892) **François MINGAT**
(1892) **Jules LAMBERT**
(1902-1905) **César ROCHE**
(1905-1925) **Laurent FERRAND**
(1925-1953) **Lucien GIROUD**
(1953-1956) **Jules FAVELLET**

(1956-1971) **Henri ESTEVE**
(1971) **Albert Bussy**
(1971-1983) **René SATHONNAX**
(1983-1995) **Jaqui REY**
(1995-2006) **Danielle BLANCHET**
(2006-2014) **Gérard THEVEAUX**
(2014-2020)

Aux Maires de Priay

Mathieu PIN (1790 - 1791)
Pierre CHEVILLOTTE (1791 - 1792)
André BURSIN (an III - an IV)
Pierre CHEVILLOTTE (an IV - an VI)
PIN (agent municipal, an VI)
LACROIX (agent municipal, an VI - 1800)
Pierre POIROUX (1800 - 1804)
Pierre PERRET (1804)
Louis BURSIN (1804-1813)
Balthazar-Auguste HUBERT de SAINT-DIDIER (1813 - 1831)
Louis BOGET (1831 - 1837)
Balthazar-Auguste HUBERT de SAINT-DIDIER (1837 - 1847)
Jean-Baptiste POYROUX (1847 - 1852)
Joseph PERRET (1852 - 1855)
Ennemond HUBERT de SAINT-DIDIER (1855 - 1872)
Jean-Baptiste POYROUX (1872 - 1874)
Jean-Baptiste BELLON (1874 - 1876)
François MINGAT (1876 - 1888)
Claude-Joseph THIELAND (1888 - 1892)
François MINGAT (1892 - 1902)
Jules LAMBERT (1902 - 1905)
César ROCHE (1905 - 1925)
Laurent FERRAND (1925 - 1953)
Lucien GIROUD (1953 - 1956)
Jules FAVELLET (1956 - 1971)
Henri ESTEVE (1971)
Albert BUSSY (1971 - 1983)
René SANTHONNAX (1983 - 1995)
Jaqui REY (1995 - 2006)
Danielle BLANCHET (2006 - 2014)
Gérard THEVEAUX (2014 - 2020)

En Hommage à

Alain LACROIX

Conseiller municipal de 2002 à 2014

Ex-président de la société de chasse communale

et

Hervé ROBERT

Conseiller municipal élu en mars 2020

Et ancien adjoint à Sainte Julie

Qui nous ont quittés

SOMMAIRE

05

Le mot du Maire

06

Liste des Commissions Communales

07

Budget 2020

09 CCAS

10

Infos Municipales

10 : Carte Nationale d'Identité – Passeport

10 : Elections

10 : Pacs et Mariage

11 : Le bruit

11 : Taille de haies

11 : Autorisation de travaux – Urbanisme

12 : Propreté – Obligation des Riverains

12 : Le Relais et Tremplin

12 : Tarifs Cimetière

13

Tarifs : Location des Salles

14

Vie Communale

14 : Révision du PLU

15 : Communauté de Communes – Projet Coopératif des Familles

16 : Eco-citoyenneté : Jours et horaires d'ouverture des déchetteries

17 : OVADE métamorphose les déchets en électricité et en compost

18 : Sacs jaunes

19 à 22

Commerces, Artisans et Industries

23 Renseignements utiles

25 Ecole

26 Liste des Associations

27 Associations

Ain'stant Famille P.27 – L'Amicale Boule de Priay P.28 – Les Amis de Priay P.29 – La Bibliothèque de Priay P.30 – Bulet en Fête P.30 – Ch'Ami d'Côté P.31 – Don du sang P.33 – Folyphonie P.35 – La Rivière d'Énergie P.35 – Les foulées des Carrons P.36 – Football Club de Priay P.37 – Sou des Ecoles de Priay P.39 – Judo Club de Villette sur Ain P.40

41

Hommage

43

Partenaires

Le Mot du Maire

Chères Priaysiennes, Chers Priaysiens,

Le 15 mars 2020, vous avez choisi notre équipe aux municipales pour six ans et nous vous en remercions.

Une élection quelque peu étrange néanmoins car nous ne savions pas si le premier tour était maintenu à quelques jours de la date prévue. Ce ne fût donc que le 12 mars 2020 que notre Président de la République, par une allocution, prenait la décision de maintenir ce 1er tour avec un mot d'ordre : prendre des dispositions afin de garantir la sécurité des personnes se déplaçant pour voter.

Et ce fût seulement 2 jours plus tard qu'il nous annonçait le début du confinement. Période particulière que ce confinement, jamais nous n'avions été confrontés à cela, jamais nous n'aurions pensé remplir une attestation dérogatoire pour se déplacer et effectuer des achats de première nécessité. Nous avons pu constater que la solidarité et l'entraide entre les personnes avaient été présentes dans notre commune. Qui n'a pas fait des courses ou rendu un service à quelqu'un d'autre ?

Nous apprenions aussi à vivre avec un masque et à respecter des distanciations sociales.

Et puis est venu le temps du déconfinement, il a fallu préparer le retour progressif des enfants en classe en concertation avec la Directrice et avec un protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Éducation Nationale. Malgré toutes ces difficultés, les choses se sont relativement bien déroulées.

L'année 2020 restera quoiqu'il arrive particulière et gravée pour longtemps dans la mémoire collective. Personne d'entre nous n'aurait pu imaginer cela il y a 1 an, l'arrivée depuis la Chine de ce virus nommé la COVID 19.

Année noire par les conséquences de ce confinement sur l'économie et plus particulièrement pour les commerces sous le coup d'une fermeture administrative. Je pense à vous et je vous adresse plein de courage pour continuer vos activités, je sais que vous allez vous battre, j'en suis sûre. A chacun d'entre nous de vous privilégier, consommons et restons local.

Pour les activités festives, sportives et culturelles, l'année noire a, de fait, été blanche. Toutes vos manifestations ont été annulées et je fais le vœu qu'elles n'aient pas de répercussion sur la pérennité de vos associations. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour maintenir du lien au sein de notre commune.

J'adresse une pensée également à tous nos professionnels de santé, vous avez été en première ligne, pour cela MERCI.

Depuis le 25 mai 2020, prise officielle de mes fonctions, nous sommes quotidiennement au travail pour suivre les affaires en cours et travailler sur les prochaines.

Certains projets n'ont pu être menés à bien sur cette deuxième partie de l'année mais ils ne sont pas oubliés pour autant, ils sont juste décalés.

Pour conclure, tournons vite la page de cette année 2020 si particulière pour tous. Je vous souhaite en mon nom, au nom des maires adjoints et en celui des conseillers municipaux, à toutes et tous une très bonne année ou plutôt une meilleure année 2021.

Que cette période chaotique soit bientôt un souvenir lointain et que surtout cette année nouvelle vous apporte la santé, ô combien essentielle en ces temps.

Belle année 2021 à vous et à bientôt

Fabienne CHARMETANT

Liste des commissions communales

MANDATURE 2020 A 2026

| | | Vie Economique et Associative | Urbanisme | Affaires scolaires, Jeunesse, Cantine | Patrimoine Communal, | Environnement et Cadre de vie | Finances | Assainissement, Réseaux humides et Voierie | Communication | Commission Appel d'Offres |
|-----------------|-------------|---|------------|---------------------------------------|----------------------|-------------------------------|------------|--|---------------|---------------------------|
| CHARMETANT | Fabienne | Présidente de droit de toutes les commissions | | | | | | | | |
| MAJORCZYK | Gilles | | Vice Prés. | | Vice Prés. | | X | X | | Suppléant |
| MACRI-FALCONNET | Bérénice | | X | | X | X | | Vice Prés. | | |
| RODEMET | Wilfried | | X | Vice Prés. | X | | X | X | Vice Prés. | Suppléant |
| CANALE | Wanda | | X | | X | | Vice Prés. | | | Suppléant |
| TEYSSIER | Éric | Vice Prés. | X | | X | | | X | | X |
| BALMON | Jean-Claude | | X | | X | | X | | X | |
| BENNACER | Salem | | | | | X | | X | | X |
| DELANNE | Jérôme | | X | | X | | X | | | |
| LANDEAU | Christelle | X | | X | | | | | | |
| LANDES | Géraldine | X | | X | | | | | X | |
| LEVEQUE | Olivier | | | X | | Vice Prés. | | | | |
| SAVOYE | Céline | X | | X | | | | | X | |
| SCHAEFFER | Corinne | | | | | X | | | | |
| SEVE | Frédérique | | | X | | X | | | | |
| JANIN | Daniel | | | | | | | | | |
| MOREL | Marcelle | | | | | | | | | |
| THOME | Yves | | | | | | | | | |
| DELOY | Liliane | | | | | | | | | |

Budget Communal

| | |
|---|------------------|
| Fonctionnement | 1 163 671 € |
| Investissement | 845 642 € dont : |
| Dépenses : Remboursement part capital emprunt | 332 953 € |
| Travaux et Equipement | 456 650 € |
| Recettes : Excédent de fonctionnement | 316 358 € |
| Emprunt | 0 € |

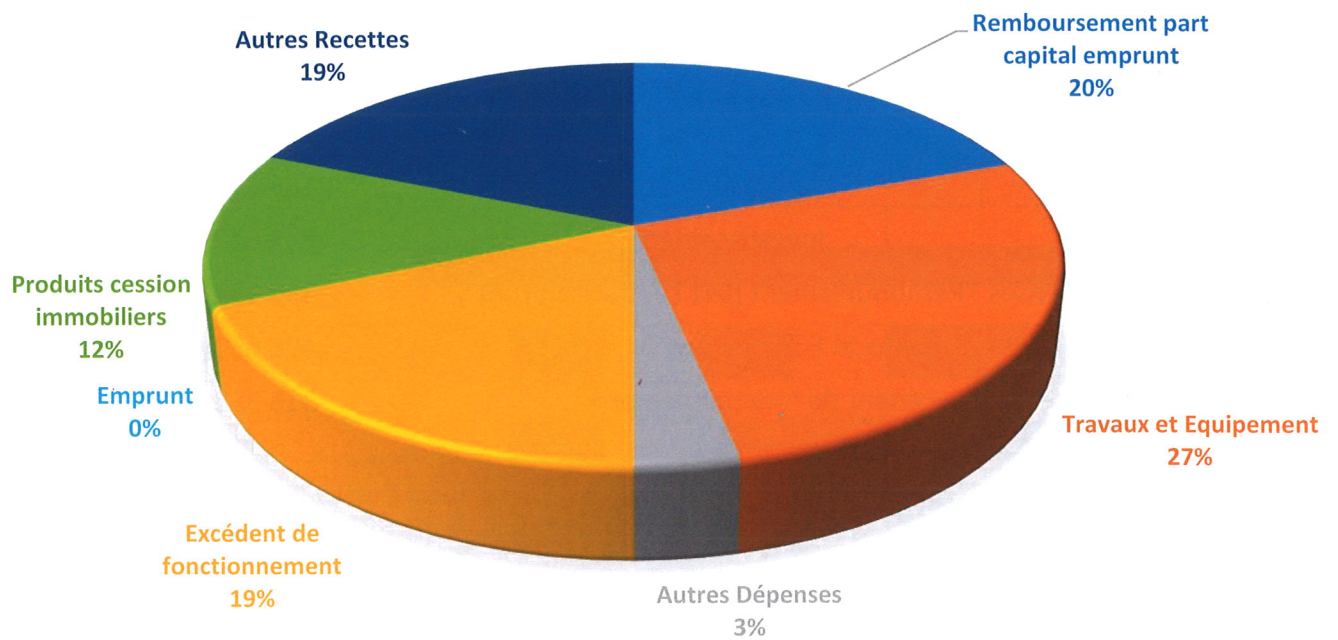
Taxes Locales

| | Taux National | Taux Départemental | Taux Communale | Produit Communal |
|-------------------------------------|---------------|-----------------------|-------------------|---------------------|
| Taxe Habitation | | | 9,80% | 213 204 € |
| Taxe Foncière propriétés bâties | 21,59% | 15,22% | 10,90% | 190 374 € |
| Taxe Foncière propriétés non bâties | 49,72% | 48,52% | 40,08% | 16 745 € |

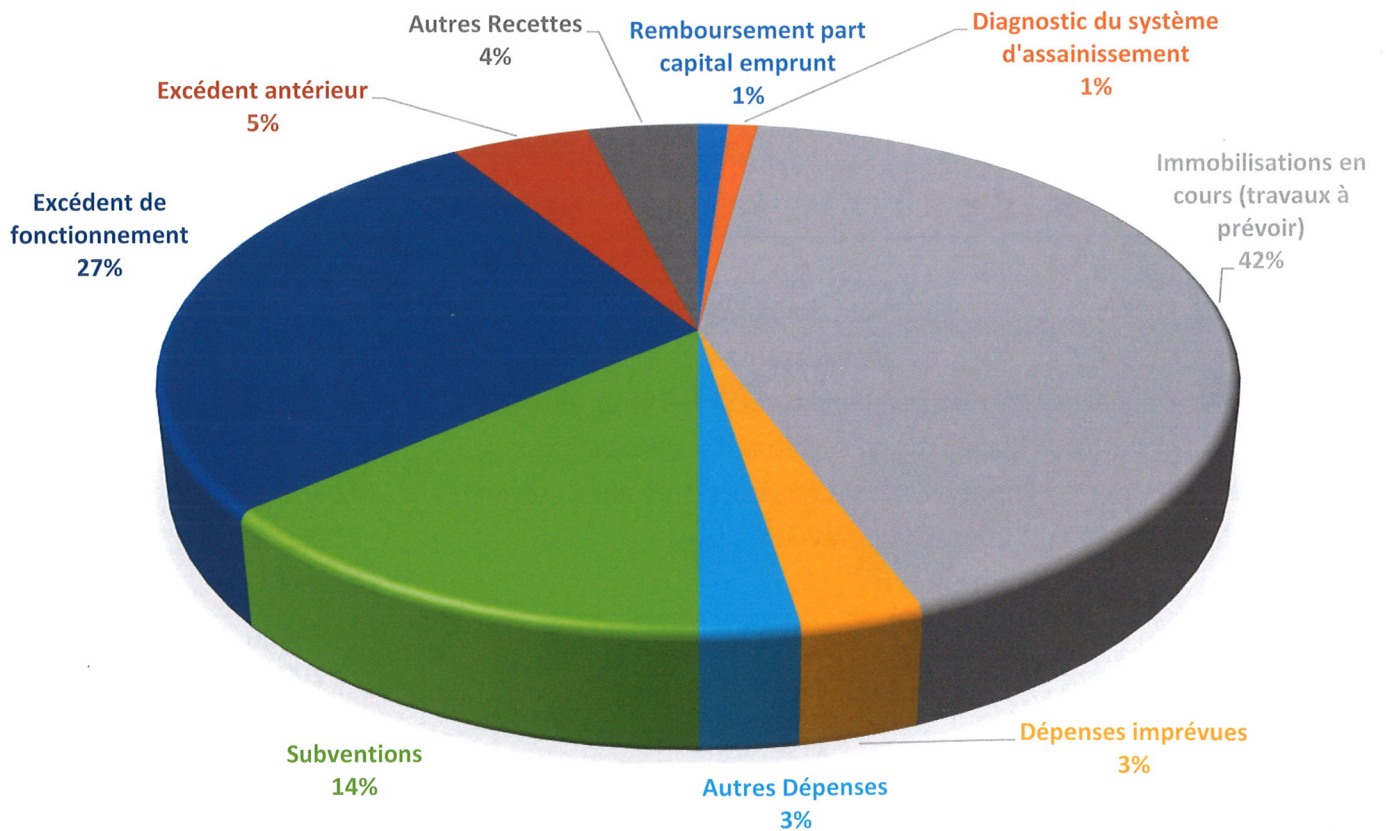
Budget Assainissement

| | |
|---|------------------|
| Fonctionnement | 87 674 € |
| Investissement | 524 635 € dont : |
| Dépenses : Remboursement part capital emprunt | 11 500 € |
| Diagnostic du système d'assainissement | 10 900 € |
| Immobilisations en cours (travaux à prévoir) | 442 700 € |
| Dépenses imprévues | 32 960 € |
| Recettes : Subventions | 143 893 € |
| Excédent de fonctionnement | 287 256 € |
| Excédent antérieur | 52 200 € |

BUDGET INVESTISSEMENT



BUDGET ASSAINISSEMENT



CCAS

Le CCAS est un organisme indépendant chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Il est doté de son conseil d'administration dont le maire est président, et dispose de son budget propre.

Présidente : Fabienne CHARMETANT

Membres élus :

Jean-Claude BALMON
Christelle LANDEAU
Géraldine LANDES
Olivier LEVEQUE
Corinne SCHAEFFER

Membres nommés :

Denise BESSON
Francine CHAMBARD
Yvonne REY
Jean-Claude AUSINA
Aline LEVEQUE



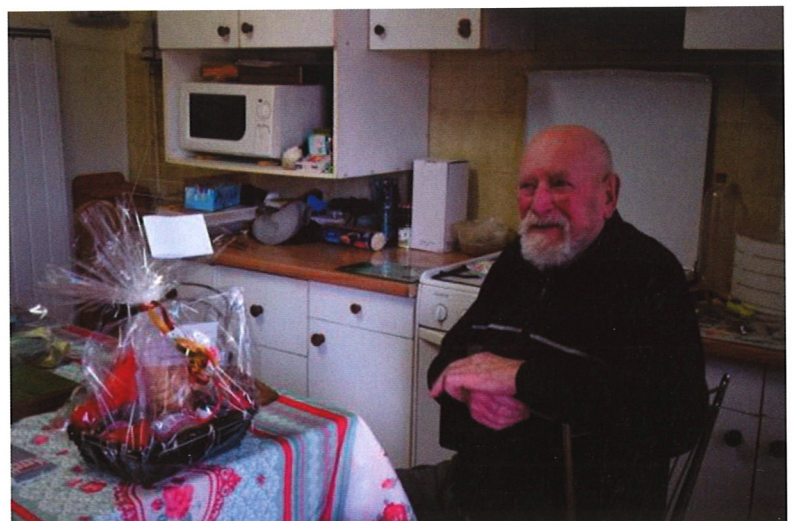
Cette année, COVID oblige, le CCAS a revu sa formule traditionnelle qui consistait à offrir aux résidents de plus de 75 ans le repas de l'Amicale des retraités.

A la place, le CCAS a commandé à l'enseigne VIVAL des paniers garnis. Ces paniers ont ensuite été offerts en main propre à nos anciens par des membres dévoués et par Mme le Maire.

Cette distribution a aussi été un moment d'échange privilégié, surtout en cette période où les personnes âgées sont aussi les plus isolées du fait des risques qu'ils encourent. Ainsi, tous nos résidents âgés de 75 ans et plus ont pu profiter de ce petit cadeau mais aussi d'un instant en compagnie des membres du CCAS.

Le retour positif des personnes concernées nous encourage sur la suite à donner en 2021 à cette initiative. Car finalement, l'échange avec chacun de nos anciens est quelque chose de précieux qui mérite d'être préservé.

Photos prises par et publiées avec l'aimable autorisation de Mme M. Huquet.



Carte Nationale d'Identité Passeport



Les habitants de Priay doivent désormais se présenter dans une des Mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes (stations biométriques). Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle Mairie du département équipée d'un dispositif de recueil (les communes d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux ou Lagnieu en sont équipées, le service instructeur peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous, pensez à vous renseigner avant !). En tant que demandeur, vous pouvez préparer votre démarche en effectuant une pré-demande en ligne, pour cela il faut vous renseigner sur le site **Service-Public.fr**.

La Mairie de Priay ne reçoit donc plus les habitants de la commune pour cette démarche mais peut aider les personnes non munies d'accès à internet à faire leur pré demande.

Liste des communes à proximité
équipées d'un dispositif de recueil :

Ain : Ambérieu en Bugey, Meximieux,
Lagnieu, Péronnas, Viriat, Villars les Dombes

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Elections

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées au choix :

- ✓ Par internet en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr ;
- ✓ En se rendant en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pacs et Mariage

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la conclusion d'un PACS peut se faire chez un notaire mais également en Mairie. Comme pour le mariage, contactez le secrétariat de Mairie afin de constituer un dossier.



Le bruit



Pour l'utilisation du matériel de jardinage et de bricolage, se référer aux horaires de l'arrêté préfectoral :

- Les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Taille de haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres et vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route sans autorisation s'expose à une amende (art 116-2 du Code de la Voie Routière).

Dans ce cas, le Maire peut également faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée des plantations sur la voie publique. Les frais seront alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents (art L2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Autorisations de travaux - Urbanisme

Tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de créer ou d'agrandir une ouverture ainsi que l'édification d'une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Vous pouvez vous renseigner auprès du service urbanisme de la Mairie via le formulaire en ligne sur le site internet de la Commune ou à disposition au secrétariat de Mairie.



Aux nouveaux habitants de Priay

Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, sacs jaunes, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

Eclairage public

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie en indiquant le plus précisément possible sa localisation.

Propreté – Obligation des Riverains

En cas de neige ou de verglas, les habitants des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. Les habitations qui ont un toit versant sur la voie publique doivent être équipées de dispositifs adaptés pour éviter la chute de neige ou de glace.

Les riverains doivent déblayer le trottoir adjacent au bien dont ils ont l'usage. Cela implique notamment de ramasser les feuilles mortes et humides afin d'assurer la sécurité des piétons.

Les parcelles non bâties ne doivent pas être laissées en friche. Les propriétaires ont l'obligation de dégager les terrains des ronces, herbes folles, buissons, etc...

Le Relais et Tremplin

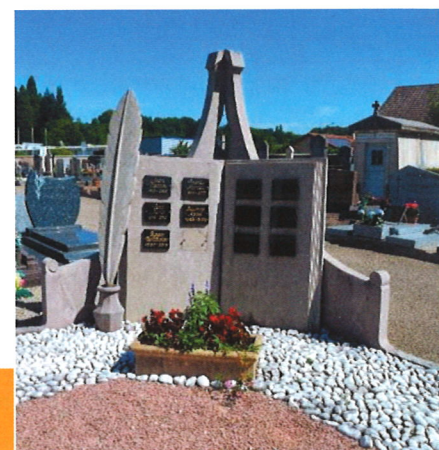
Conteneur de Point d'Apport Volontaire (parking Chemin du Boudre)

Ce conteneur sert à récupérer les textiles (habits, linges de maison, chaussures...) en état ou abîmés mais non souillés, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...).

Les plus beaux des articles collectés sont vendus à petit prix dans les boutiques Ding Fring pour les personnes défavorisées.

Boutique Ding Fring la plus proche, se renseigner sur www.lerelais.org.

Le reste est broyé pour en faire de l'isolation pour l'habitat en panneau, rouleau, vrac à souffler...Métisse, gamme d'isolation thermique et acoustique non irritante, certifiée ACERMI (échantillon disponible en mairie), renseignement sur www.isolantmetisse.com ou par mail metisse@lerelais.org ou par téléphone 03 21 69 40 77.



Tarifs Cimetière

Concession simple :

| | |
|--------|-------|
| 15 ans | 137 € |
| 30 ans | 189 € |

Concession double :

| | |
|--------|-------|
| 15 ans | 272 € |
| 30 ans | 378 € |

Concession pour les casiers du columbarium :

| | |
|--------|-------|
| 5 ans | 182 € |
| 10 ans | 302 € |
| 20 ans | 600 € |
| 30 ans | 898 € |

TARIFS
Locations des salles

SALLE DES FÊTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Pour la location, merci de vous renseigner en mairie.

| | |
|--|-------|
| Habitants de Priay et associations locales : | |
| Repas d'associations, conférences ou autre | 170 € |
| Bal, repas de mariage et divers | 280 € |
| Forfait chauffage | 80 € |
| Forfait location vaisselle | 60 € |
| Forfait nettoyage* | 30 € |
| Caution | 500 € |
| Associations des communes extérieures : | |
| La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants : | |
| Conférence ou autre sans lunch ou spectacle | 210 € |
| Conférence ou autre avec lunch | 280 € |
| Forfait chauffage | 80 € |
| Forfait location vaisselle | 60 € |
| Forfait nettoyage* | 30 € |
| Caution | 500 € |

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location (incluant le chauffage), déposer un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public, ainsi qu'une attestation d'assurance.
 (*) En cas de nettoyage non fait, le forfait sera demandé.

SALLE DE LA RIVIERE

Depuis Septembre 2018, la salle n'est plus louée aux particuliers, à cause des nuisances engendrées auprès du voisinage. Elle ne reste disponible que pour les associations et pour les activités scolaires et périscolaires.

| | |
|---------------------|------|
| Conférence ou autre | 65 € |
| Forfait chauffage | 22 € |
| Forfait Nettoyage* | 30 € |



Depuis le 15 Mai 2017, la Mairie de Priay propose un nouveau service au sein de ses locaux : l'ouverture d'une Agence Postale Communale. Les horaires d'accueil du public sont les mêmes que pour la Mairie : **les mardis, mercredis, jeudis et samedis matin de 8h30 à 11h30.** Vous pouvez acheter des timbres, des enveloppes « prêt-à-poster » et des emballages pour vos colis. Il vous est également possible de déposer vos lettres et colis et de retirer vos instances (lettre recommandée, colis). Pour les clients de la Banque Postale, un service financier vous permet d'effectuer des retraits d'espèces (jusqu'à 350€ par semaine).

Révision du PLU

La Municipalité a entamé en 2018 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un document d'urbanisme et de planification dont l'objectif est de définir, au-delà du seul droit des sols, un projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il nécessite d'étudier un projet collectif, un « projet de vie », fondé sur l'intérêt commun, qui définit les grandes orientations d'aménagement de la commune, de manière équilibrée. Ambitieuse, cette démarche nécessite une réflexion approfondie sur le long terme.

Le PLU doit respecter de nombreuses lois et a l'obligation d'être compatible avec les documents qui lui sont supérieurs dans la hiérarchie des normes. Il doit ainsi s'inscrire, notamment, dans les orientations collectives du schéma de cohérence territoriale (SCOT) BUCOPA qui s'imposent à la commune dans un principe de compatibilité. Il doit de plus être partagé par les acteurs locaux et les partenaires institutionnels du territoire qui constituent les « personnes publiques associées » à l'élaboration du PLU (communauté de communes, BUCOPA, Département, chambres consulaires, services de l'Etat...).

L'élaboration de ce projet est progressive et structurée par plusieurs phases :

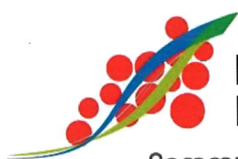
- L'étude d'un diagnostic, terminée. Cette première phase a permis de faire émerger une vision partagée de la commune à partir de son histoire et de ses caractéristiques actuelles, puis d'identifier ses besoins en explicitant notamment les éléments qui forgent son identité et ceux porteurs pour l'avenir ;
- L'étude d'un « projet d'aménagement et de développement durable » (PADD), expression du projet communal, au cœur du PLU, qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour préserver et améliorer le cadre de vie des Priaysien(ne)s. Ce projet de PADD a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal et a été examiné lors d'une réunion avec les personnes publiques associées, qui n'ont demandé que de simples adaptations ponctuelles tout en soulignant la nécessité de limiter drastiquement l'étalement urbain ;
- L'étude, très récemment entamée, des outils pertinents pour mettre en œuvre les objectifs retenus dans ce PADD, au travers du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation qui définiront les règles d'urbanisme applicables sur la commune.



Aussi, l'équipe municipale souhaite organiser une réunion publique pour échanger sur les enjeux dégagés par le diagnostic et ce projet de PADD. Sa date sera fixée dès que la situation sanitaire le permettra. Cette réunion entrera dans le cadre de la concertation qui offre un cadre privilégié permettant aux Priaysien(ne)s de débattre avec les élus. Elle permettra de faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers grâce aux échanges et à la confrontation des points de vue individuels. Il est en outre rappelé qu'un registre est à disposition du public en mairie.

Puis, vraisemblablement fin 2021, lorsque l'étude du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation sera suffisamment avancée, toujours en collaboration avec les personnes publiques associées, l'équipe municipale organisera une seconde réunion publique. Ensuite, le conseil municipal tirera ensuite le bilan de la concertation et arrêtera le projet de PLU. Celui-ci sera soumis aux personnes publiques qui disposeront de trois mois pour émettre leurs avis. Suivra l'enquête publique, durant un mois minimum. Elle sera conduite par un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif, indépendant et impartial, qui recevra le public lors de ses permanences. Toute personne pourra venir présenter ses observations, faire des suggestions ou contre-propositions.

Ensuite, le projet de PLU sera éventuellement modifié pour tenir compte avis des personnes publiques, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur avant d'être approuvé par le Conseil Municipal.



PROJET COOPÉRATIF AVEC LES FAMILLES

Axes thématiques

- Maintenir et développer les services existants du territoire
- Accompagner le développement social local et favoriser l'information sur les services de la Communauté de communes
- Favoriser les liens familiaux et accompagner les habitants sur un plan éducatif, social et sanitaire
- Favoriser les liens familiaux et accompagner les habitants sur un plan éducatif, social et sanitaire
- Accompagner les jeunes pour les rendre acteurs de leur parcours
- La mobilité et l'accès aux services des habitants et des jeunes
- Collectif animation locale

Dans le cadre du projet de territoire, prédéfini en 2016, s'est inscrit le projet coopératif avec les familles, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). Il s'inscrit dans la notion de "s'installer durablement" afin de permettre aux familles, que ce soit une personne seule, un couple, une famille avec des enfants, de les accompagner tout au long de leur vie, de l'enfance à l'âge adulte en passant par le travail, l'habitat...jusqu'aux services pour les personnes âgées.



Historique

- **15 juin 2019** : signature officielle du projet
- **26 juin 2019** : présentation de la démarche à la population
- **Juin - juillet - aout 2019** : diagnostic sur le projet
- **16 novembre 2019** : restitution du diagnostic au public et élaboration de pistes autour des axes d'action
- **2 décembre 2019** : restitution du diagnostic pour les partenaires professionnels
- **Début 2020** : travail sur le plan d'action entre professionnels
- **9 octobre 2020** : présentation au public des axes du plan d'action et constitution des groupes de travail

Objectifs des groupes de travail

- Construire ensemble l'avenir de notre territoire
- Contribuer aux réflexions et ateliers thématiques
- Partager des projets
- Imaginer notre lieu de vie
- Pour nous rencontrer et échanger

En raison de la situation sanitaire, toutes les réunions du projet coopératif avec les familles sont reportées à des dates ultérieures.

ECO- CITOYENNETE

ADRESSES, JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Carte de déchetterie obligatoire à demander au secrétariat de mairie

| | | ETE (du 01/04 au 31/10) | HIVER (du 01/11 au 31/03) |
|------------|---|--|--|
| Jujurieux | Zone artisanale du Grand Champ | Lundi : 14h-18h Mercredi : 8h-12h / 14h-18h Vendredi : 8h-12h / 14h-18h Samedi : 8h-12h / 14h-18h | Lundi : 14h-17h Mercredi : 9h-12h / 14h-17h Vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h / 14h-17h |
| Poncin | Zone artisanale Sous la Côte (derrière la caserne des pompiers) | Mardi : 8h-12h / 14h-18h Jeudi : 8h-12h / 14h-18h Vendredi : 14h-18h Samedi : 8h-12h / 14h-18h | Mardi : 9h-12h / 14h-17h Jeudi : 9h-12h / 14h-17h Vendredi : 14h-17h Samedi : 9h-12h / 14h-17h |
| Pont d'Ain | Zone d'activités du Blanchon, 80 rue Georges Convert | Lundi : 14h-18h Mercredi : 8h-12h / 14h-18h Vendredi : 8h-12h / 14h-18h Samedi : 8h-12h / 14h-18h | Lundi : 14h-17h Mercredi : 9h-12h / 14h-17h Vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h / 14h-17h |

Que deviennent nos déchets ?

DÉCHÈTERIES

Une benne ECO-MOBILIER sur chaque déchèterie depuis octobre 2020. Après Jujurieux, équipée depuis mai 2016, c'est au tour des déchèteries de Poncin et Pont d'Ain d'être équipées d'une benne spécialement dédiée au mobilier.

💡 En 2019, 121 tonnes de mobilier ont été collectées sur la déchèterie de Jujurieux et ainsi valorisées. Résultat : moins d'encombrants enfouis = des économies pour la planète et le budget !

Grâce au tri sélectif, nous pouvons recycler une partie de nos déchets comme les emballages en verre, les bouteilles en plastique, les canettes en aluminium... Nous disposons également de déchèteries publiques pour apporter des déchets volumineux ou nocifs afin qu'ils soient valorisés ou éliminés correctement. La communauté de communes nous informe régulièrement sur les gestes éco-citoyens pour produire moins de déchets. Malgré cela, chaque habitant a jeté en moyenne 179 kilos d'ordures ménagères résiduelles dans la poubelle grise en 2019. Organom, syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers, nous explique ce que deviennent ces déchets.

OVADE métamorphose les déchets en électricité et en compost

La communauté de communes assure la collecte des ordures ménagères sur son territoire. Elles sont ensuite acheminées par camion jusqu'à l'usine OVADE, située sur le site de La Tienne à Viriat. Les déchets subissent alors une première étape de tri, qui permet d'isoler les métaux ferreux recyclables et la matière organique méthanisable. Les refus (textiles sanitaires, plastiques, verre, inertes, ...) sont enfouis dans le centre de stockage attenant. La matière organique est ensuite digérée dans le méthaniseur où elle produit du biogaz qui sera transformé en électricité. Enfin, ce qui reste après digestion, le digestat, est mélangé aux déchets verts (feuilles, branchages, tontes) pour produire du compost.

Unité de Valorisation Bio-Energétique OVADE

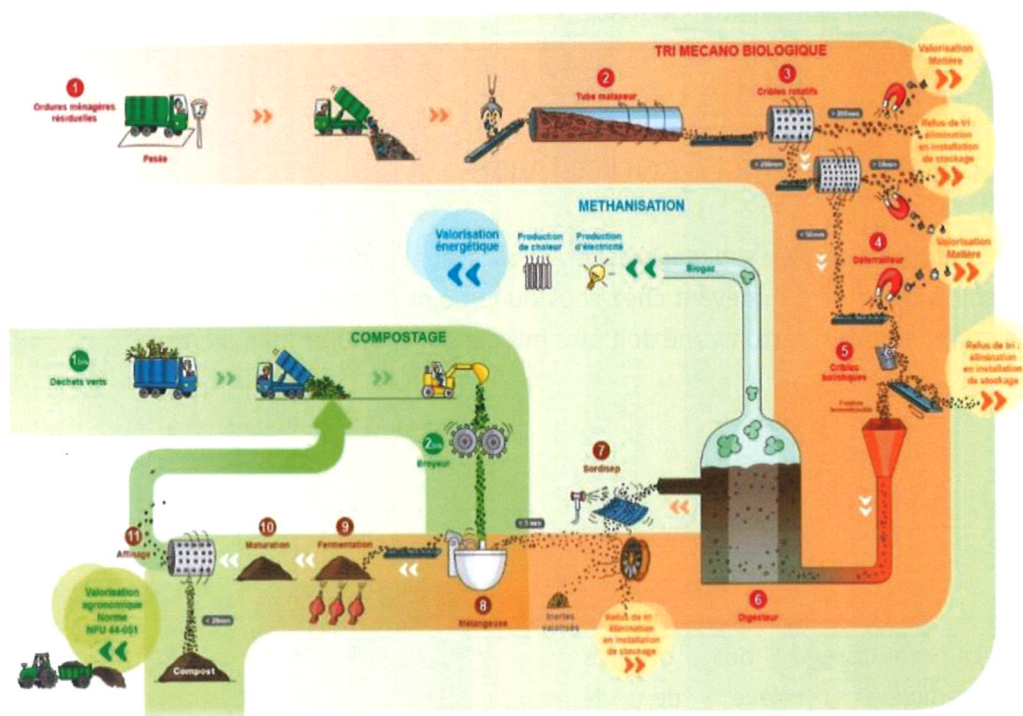


Schéma : Tiru – Lucie Jeantils

Attention aux déchets indésirables ! Pour garantir le bon fonctionnement de l'usine OVADE, vous ne devez pas jeter dans la poubelle grise : le verre, les textiles, les piles, les ampoules, les résidus de peinture, les câbles électriques, les textiles... Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou dans les points de collecte appropriés.

OVADE en chiffres (2019)

- 338 000 habitants (193 communes)
- 58 000 tonnes d'ordures ménagères traitées
- 10 400 MWh d'électricité produits (= 3 800 foyers alimentés)
- 15 600 tonnes de compost vendues aux agriculteurs
- 51% des ordures ménagères valorisées



SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

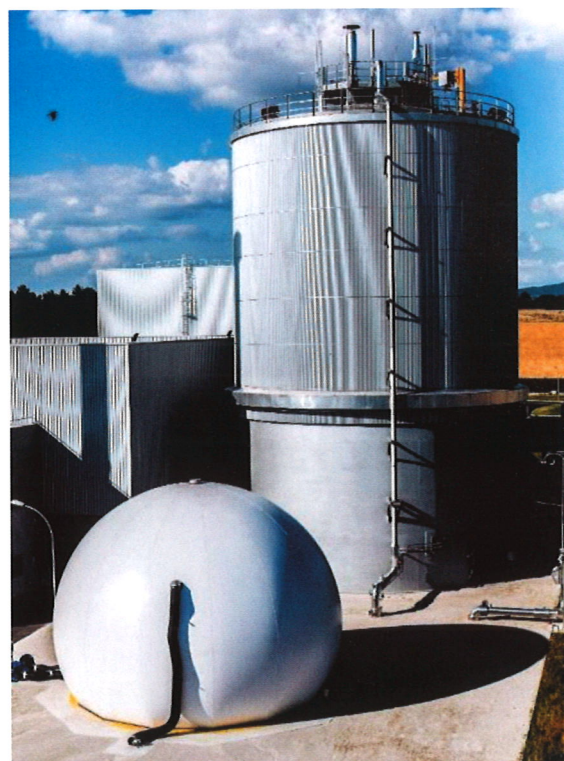


Photo : Tiru

COLLECTE DES SACS JAUNES

La collecte des sacs jaunes a lieu tous les 15 jours les jeudis, semaines paires.

Fournis par la communauté de communes, les **2 rouleaux de sacs jaunes affectés par foyer**, seront à retirer gratuitement en mairie **UNIQUEMENT 2 fois dans l'année**. Les 2 dates retenues sont les 1ers week-ends d'avril et d'octobre : vendredi 15h30-19h00 et samedi 8h30-12h00.

LE RAMASSAGE PAR LA COLLECTIVITE

Les conteneurs (ordures ménagères) et les sacs jaunes (destinés uniquement aux emballages) doivent être sortis la veille au soir à partir de 19h devant chez vous ou le point de collecte prévu à cet effet. Attention, aucun verre, piles, pots de peinture, aérosols, cartons... ne doit être mis dans vos ordures ménagères.

PETIT RAPPEL

Le ramassage des ordures ménagères relève de la compétence de la communauté de communes. Elle se réserve donc le droit de ne pas ramasser vos ordures si celles-ci ne sont pas triées. Elle vous informera avec un autocollant sur votre poubelle.

Pour tout problème, vous pouvez contacter le Pôle environnement de notre communauté de communes au :

04.74.37.13.32

Ce qu'il faut retenir :

La distribution des sacs jaunes uniquement :

1er week-end d'avril et

1er week-end d'octobre

vendredi 15h30-19h00

et samedi 8h30-12h00.

COMMERCES, ARTISANS et INDUSTRIES – Priay 2020

| Métier | Nom | Chef d'entreprise | Adresse | Téléphone | Adresse mail | Site Web |
|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|---|----------------------------------|--|---|
| Alimentation | Vival | Séverine et Sébastien VALLOIS | 112 grande rue de la Côtière | 04.37.86.37.04 | vivalpriay01160@gmail.com | |
| Bar Tabac | La Truite à L'Ombre | Patrice CHAIGNE | 156 grande rue de la Côtière | 04.74.35.62.70 | latruitealombre@orange.fr | |
| Boulangerie Pâtisserie | L'ami de Pain | Sylvain LANDES | 48 grande rue de la Côtière | 04.74.35.61.07 | geraldinesylvain.landes@gmail.com | |
| Restaurant | La Cuisine d'Augustine | Nathalie GIROUD | 7 rue de la Rivière | 04.74.46.80.57 | | www.lacuisinedaugustine.fr |
| Traiteur | La Fricassée | Romain CALLIER | 195 grande rue de la Côtière | 04.74.35.60.55 | | |
| Location de salle | | | Place Laurent Ferrand | 09.50.66.18.50 | | |
| Pizzeria | Pizza Kris | | 103 chemin des Charrons | 04.74.39.06.03 | rucherdesharrons@orange.fr | www.rucherdesharrons.fr |
| Miel - Production et vente | Rucher des Charrons | Louis et Bruno FORAY | | | | |
| Agencement de magasins | SARL AZML | Jean François et Max LEPINAY | 322 chemin de Bel-Air | 06.87.48.22.50 | a2mlepinay@orange.fr | |
| Agence Immobilière | AINTER IMMO | | 718 grande rue de la Côtière | 04.27.50.05.16 06.87.77.23.57 | contact@ainter-immo.com | www.ainter-immo.com |
| Agence Immobilière | La Clé de l'Ain | Gregory SOFER | Place Laurent Ferrand | 04.27.50.97.36 07.68.06.84.73 | g.sofer@lacledelein.fr | www.lacledelein.fr |
| Agence immobilière | DR Immobilier | David RIBEIRO | 455 chemin du Mas Falcon | 06.79.57.38.24 | David.ribeiro.01.immobilier@gmail.com | https://www.dr-immobilier.com/notre-agence.html |
| Animation – DJ VD généraliste | Gilles Bonant Production | Gilles BONANT | 200 montée de Bellegarde 5 lot du clos du pré fleuri | 04.74.35.59.27 06.15.40.08.69 | gbproduction01@gmail.com | www.animation-production.fr |
| Auto-Ecole | Auto-école Priaysienne | Éric Teyssier | 380 grande rue de la Côtière | 09.80.48.13.02 06.01.90.52.61 | auto-ecole-priay@laposte.net | |
| Coiffeur | Salon Aquarelle | Bérangère COOMANS | 109 grande rue de la Côtière | 04.74.35.03.18 | | |
| Coiffeur | Salon Isabelle | Isabelle BOUVARD | 42 Place Laurent Ferrand | 04.74.35.63.84 | | |
| Coiffeur à domicile | L'univ'Hair de Pauline | Pauline COLLINET | | 06.73.15.65.57 | lunivhairdepauline@gmail.com | |
| Esthéticienne à domicile | Esthétiquement_Luce | Luce PROMAYRAT | 32 chemin de la Grobe | 06.21.73.25.09 | luce.promayrat@gmail.com | |
| Onglerie | Studio Nail's | Thierry SAUDE | 68 place Laurent Ferrand | 06.10.11.42.04 | studionails01160@gmail.com | |
| Couture | Léa Chiffons | Véronique COULON | 30 rue de l'Eglise | 04.74.35.49.87 | lea-chiffons@orange.fr | |

| Métier | Nom | Chef d'entreprise | Adresse | Téléphone | Adresse mail | Site Web |
|---|---------------------------|----------------------------|--|----------------------------------|--|--|
| Broderie | Brod'Loisirs | Christine LUVINI | 170 route de Genève | 06.25.43.28.38 | christineluvini01@gmail.com | www.broderie-personnalisee.fr |
| Art - Thérapie | Atelier Des Sablons | Nathalie MEUNIER | 327 chemin des Sablons | 06.70.90.35.99 | atelierdessablons@gmail.com | meunierathalie.wixsite.com/art-therapie-sablons |
| Hypnothérapie | Jimmy GRIENAY | Jimmy GRIENAY | 21 les allées fleuries | 06.15.34.61.83 | hypno.grienay@gmail.com | |
| Sophrologie | Corinne BOUVIER | Corinne BOUVIER- DI CESARE | 19 passage de l'Ecotay | 06.22.88.65.59 | | |
| Conseil en organisation (spécialisé dans le notariat) | 3AManagement | Sébastien REMY | 49 impasse des Rippons | 06.22.40.53.18 | sebastien.remy@3amanagement.fr | www.3amanagement.fr |
| Informatique - TNT - Satellite | ADM01 | Éric POUJADE | La Renardière 34 chemin des Bâtisses | 06.78.84.57.15 | adm01@k-net.fr | |
| Editeur de Logiciels | Proxitec Création | Sacharalen CAPRON | 948 grande rue de la Côtière | 06.60.25.62.97 | contact@proxitec-creation.fr | |
| Communication graphique | Publi-City | Christopher AVENGOZAR | 26 lot. les Allées Fleuries | 06.28.47.46.31 | publicity01@free.fr | |
| Enseigne - Impression Numérique | Publi-City | Christopher AVENGOZAR | 26 lot. les Allées Fleuries | 06.28.47.46.31 | | |
| Photographe | Sébastien JOUBERT | Sébastien JOUBERT | | 06.44.06.88.38 | sebastien.joubert01@gmail.com | www.sebastienjoubert.fr |
| Imagerie aérienne (drones) | JLM DRONE | Julien MAZAUD | Chemin des Rollettes Les Carronnières | 06.32.68.10.57 | jlm drone@protonmail.com | |
| Hébergement - Gîte | Gîte Rural | Rémi PUTELAT | 82 montée de Bellegarde | 06.32.20.74.86 | info@gite-lermitage.com | |
| Hébergement - Gîte | Gîte Rural | Gilles MAJORCZYK | 1271 route de Genève | 06.15.79.60.32 | mikg@hotmail.fr | |
| Chambre d'Hôtes | Le Frambois'Ain | Françoise COLLINET | 69 chemin du Biez | 06.32.42.01.42 | collinethelmlinger.francoise@sfr.fr | |
| Camping | Camping l'Escapade | Anthony JEDRZEJSKI | 691 route du Pont | 04.37.86.47.13 | direction@camping-ain.fr | www.camping-ain.fr |
| Armurerie | Armurerie des Dombes | | Les Carronnières | 04.37.61.03.19 06.13.17.93.58 | armureriedesdombes@orange.fr | www.armureriedesdombes.fr |
| Articles Pêche - Chasse | Le Thymallus | Gérald GARCIA | 873 grande rue de la Côtière | 04.74.35.40.06 06.29.93.39.44 | thymallus@wanadoo.fr | |
| Manufacture - matériel de pêche | Prat-Pêche-Priay | | 46 impasse Sainte Barbe | 04.74.35.40.55 | | |
| Commerce - Antiquités | La Chine de Priay | Alain MICHELIN | 80 grande rue de la Côtière | 04.74.35.40.05 | | |
| Paysage | CBP Chaleard Bois Paysage | Aurélien CHALEARD | 198 chemin du Biez | 06.89.25.13.23 | | |
| Paysage Elagage | Dombes Environnement | Anthony MATHIEU | 533 route des Carronnières | 04.37.61.03.19 06.13.17.93.58 | dombes-environnement@orange.fr | www.dombes-environnement.fr |

| Métier | Nom | Chef d'entreprise | Adresse | Téléphone | Adresse mail | Site Web |
|-------------------------------|--|-----------------------|-----------------------------|----------------------------------|--|--|
| Paysage Elagage | Dombes Environnement | Anthony MATHIEU | 533 route des Carronnières | 04.37.61.03.19 06.13.17.93.58 | dombes-environnement@orange.fr | www.dombes-environnement.fr |
| Paysage Elagage | GPG Paysages | Gilles POULET-GEORGES | 210 chemin du Ménil | 04.37.61.08.59 | gpgpaysages@orange.fr | |
| Paysage Elagage | Rouvière Elagage | Kevin ROUVIERE | 32 chemin de la Forge | 06.62.94.53.68 | rouvierekevin@yahoo.fr | |
| Paysage Elagage - Ramonage | Priay Paysages et Ramonages | Baptiste DECHAUME | 837 grande rue de la Côtère | 04.74.39.07.03 | priaypaysages@gmail.com | www.paysagiste-amberlieu-en-bugey.fr |
| Paysage Entretien | Priay Multiservices (crédit d'impôts) | Anthony MATHIEU | 533 route des Carronnières | 04.37.61.03.19 06.13.17.93.58 | | |
| Monétique | Formarec | Éric SCHAEFFER | Chemin des Sablons | 04.74.40.79.95 | contact@formarec.com | www.formarec.com |
| Economiste de la Construction | Eco-Bâtir | Alain TILLY | 176 chemin de la Croix | 06.99.81.06.05 | atilly@eco-batir.fr | www.eco-batir.fr |
| Electricité - Climatisation | SARL Jacquiod | Olivier JACQUIOD | 19 rue des Commandières | 04.74.35.67.43 06.86.04.69.79 | dd.damoiseau@gmail.com | www.jacquiod-elec.fr |
| Electricité | Dédélec | David DAMOISEAU | 32 chemin de la Grobe | 06.20.57.47.86 | | |
| Plâtrerie - Peinture | Plâtrerie Peinture Luvini | Bruno LUVINI | 148 chemin des Bâtisses | 09.87.27.16.79 06.25.11.22.77 | | |
| Rénovation - Peinture | LCA | Lionel CHARPENTIER | rue de la Rivière | 06.30.82.97.46 | charpentier_lionel@yahoo.fr | |
| Menuiserie - Bois | Atelier Bois | Xavier MARQUES | 733 grande rue de la Côtère | 04.74.61.06.99 06.83.10.62.63 | x.marques@free.fr | |
| Menuiserie | Ain Poselec | Frédéric LEDUC | 102 rue des Champagnes | 06.50.22.97.29 | ainposelec@free.fr | |
| Chauffage Plomberie | SARL Charmetant | François CHARMETANT | 881 grande rue de la Côtère | 04.74.35.45.28 | sarlcharmetant@orange.fr | |
| Chauffage Fioul Granulés | Proxitec Services | David CAPRON | 948 grande rue de la Côtère | 04.74.36.23.76 | proxitec.services@online.fr | www.proxitec-services.fr |
| Chauffage Plomberie | Viot Dorian | Dorian VIOT | 45 impasse des Mésanges | 06.30.58.35.34 | | |
| Chauffage Plomberie | AVS F.Brune | Franck BRUNE | 13b allée des Sapins | 04.74.36.05.65 06.82.94.71.05 | avsf.brune@orange.fr | |
| Plomberie | Yoann Berry | Yoann BERRY | 332 chemin du Mas Falcon | 06.70.20.14.91 | berryoann@outlook.com | |
| Plomberie | Plomberie des Perrières | Osman KOC | 634 rue des Champagnes | 06.66.92.95.74 | plomberiedesperrieres@hotmail.fr | |
| Maçonnerie | Sylvain Vauday Maçonnerie Rénovation | Sylvain VAUDAY | 41 grande rue de la Côtère | 04.74.35.11.89 06.15.47.31.65 | | |

| Métier | Nom | Chef d'entreprise | Adresse | Téléphone | Adresse mail | Site Web |
|--|-------------------------|-------------------|------------------------------|----------------|--|--|
| Industrie Plasturgie | Styl'Monde SA | | 400 rue des Champagnes | 04.74.35.66.25 | stylmonde@stylmonde.com | www.stylmonde-thermoformage.com |
| Garagiste | Priay Auto-Service SARL | Tonio BARBOSA | 676 grande rue de la Côtière | 04.74.35.65.48 | | www.ad-auto.fr/garage/garage-ad-expert-priay-auto-service |
| Serrurerie- Métaillerie | Entreprise MANGA | Gerald POULARD | 516 grande rue de la Côtière | 06.73.61.11.33 | geraldpoulard@gmail.com | |
| Notaire | SCP Bouvard | Pierre BOUVARD | 238 grande Rue de la Côtière | 04.74.35.60.33 | | |
| Taxi | Taxi Priaysien | Corinne CHAUMONT | 369 route des Tuileries | 06.27.37.38.69 | | |
| Moniteur de golf et ski Fabrication de clubs sur mesure | Xavier BRETIN | | 101 rue de Bellegarde | 06.50.06.65.00 | | www.golfoptimizer.fr |

Renseignements utiles

| | |
|--|----------------------------------|
| MAIRIE | |
| Permanences le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30 | 04.74.35.67.25 |
| Fermée le 1er samedi du mois | Fax 04.74.35.49.36 |
| Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays de Cerdon | 04.74.37.13.32 |
| GENDARMERIE Pont-d'Ain 9, Rue Philibert Le Beau | 17 ou 04.74.39.10.55 |
| POMPIERS | 18 |
| SANTE | |
| Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard à Ambérieu en Bugey | 15 |
| Centre anti-poisons Lyon | 04.72.11.69.11 |
| Docteur Jean-Hervé MEYER - 332 Grande Rue de la Côtière | 04.74.35.66.43 |
| Lundi-Mardi-Vendredi 9h-12h sans RDV ; 15h30-19h sur RDV | |
| Docteur DUPLESSY Lilie - 332 Grande Rue de la Côtière | 04.74.35.46.16 |
| Mardi 9h-12h, 15h-18h ; Jeudi 9h-12h, 15h-18h ; Vendredi et Samedi 9h-12h. Sur RDV exclusivement | |
| Docteur RIGOLLET Charlène - 332 Grande Rue de la Côtière | 06.10.15.28.55 |
| Lundi, Mardi, Jeudi 9h-12h 14h-18h ; Mercredi 9h-13h. Sur RDV exclusivement | |
| Pharmacie : Emilie BOZON - 332 Grande Rue de la Côtière | 04.74.35.60.19 |
| Du lundi au vendredi 9h-12h 14h30-19h00. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h | |
| Kinésithérapeute : Guillaume DAGUET et Antoine BLANC | 04.74.38.55.24 |
| 332 Grande Rue de la Côtière | 07 88 21 31 32 |
| Psychologue Nathalie PERSOUD - 332 Grande Rue de la Côtière | 04.74.37.55.00 |
| Mardi, Mercredi, Vendredi 9h-12h30 15h-19h ; Samedi 9h-12h30 | |
| Dentiste : Éric Maître – Arar Sadam - 332 Grande Rue de la Côtière | 04.74.35.10.36 |
| Du Lundi au Vendredi 9h30-12h 14h30-19h ; Samedi 9h30-12h | |
| Ostéopathe : Anne KLOUDA - 332 Grande Rue de la Côtière | 04.74.39.90.75 |
| Infirmière : Patricia MURE - 332 Grande Rue de la Côtière | 06.25.65.03.52 |
| Infirmière : Rithida NACHAMPASSAK DELBEE - 332 Grande Rue de la Côtière | 06.16.35.23.77 |
| Infirmière : Corinne DE SA - 332 Grande Rue de la Côtière | 04.74.35.64.22 ou 06.72.92.95.30 |
| Infirmière : Muriel ECOCHARD - 332 Grande Rue de la Côtière | 04.74.35.64.22 ou 06.18.23.73.82 |
| Résidence pour Seniors autonomes : Jardins de Monal | 04.27.41.60.15 |
| 55, Allée des Peupliers à Priay | |
| Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse - 900 route de Paris à Bourg-en-Bresse | 04.74.45.46.47 |
| Clinique Chirurgicale Docteur Convert | 08.26.30.12.34 |
| 62 avenue de Jasseron à Bourg-en-Bresse | |
| Hôpital Privé d'Ambérieu-en-Bugey - En Pragnat Nord | 04.74.38.95.95 |
| Assistante Sociale de Pont-d'Ain - Point Accueil Solidarité | 04.74.39.07.21 |
| 16 rue du 1er Septembre 1944 à Pont d'Ain | |
| Centre Départemental de Solidarité – 31, Rue des Plattes à Ambérieu en Bugey | 3001 |
| SOS Enfance Maltraitée | 119 |
| SOS Femmes Battues | 3919 |
| Permanence Secours Catholique - <i>une fois par mois à partir du mois de janvier, le 4ème samedi du mois en Mairie</i> | 04.74.35.67.25 |

| | |
|--|--|
| PREFECTURE : 45 avenue Alsace Lorraine à Bourg-en-Bresse | 04.74.32.30.00 |
| RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES Am Stram Gram, 5 Rue Louise de Savoie à Pont d'Ain | 04.37.63.23.11 ram@ccrapc.fr |
| ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY | 04.74.35.40.00 |
| COLLEGE Louise de Savoie Pont-d'Ain -5, rue Emile Le Breus | Tél : 04.74.39.08.21 Fax : 04.74.39.10.77 |
| C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pont-d'Ain 5, rue Louise de Savoie | Tél/Fax : 04.37.63.23.16 clpontdain@ccrapc.fr |
| ACCUEIL PERISCOLAIRE | 04.74.37.52.78 |
| BUREAU DE POSTE de Pont d'Ain 8, Rue Louise de Savoie 01160 PONT D'AIN | 04.74.39.76.10 ou 36 31 |
| Ouverte du Lundi au Vendredi 9h-12h, 14h-17h30 et Samedi 9h-12h | |
| AGENCE POSTALE COMMUNALE – Priay : Mairie de Priay | 04.74.35.67.25 |
| Mardi – Mercredi – Jeudi – Samedi de 08h30 à 11h30 | |
| FISCALITE : Centre des impôts Bourg-en-Bresse, 5 Place de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse | 04.74.45.86.00 |
| Lundi au Jeudi 8h30-12h 13h30-16h ; Vendredi 8h30-12h | |
| Perception à Pont d'Ain - 25 rue Louise de Savoie | 04.74.39.04.75 |
| Du Lundi au Mardi et le Jeudi 8h30-12h 13h30-16h00 – fermé le Mercredi et Vendredi | |
| E.D.F. : En cas de panne à votre domicile, consultez votre facture. | |
| ENEDIS (Ex ERDF) Réseau et lignes électriques | 09.69.32.18.55 |
| SUEZ - LYONNAISE DES EAUX : Bégigneux | |
| Service Client | 09.77.40.94.43 |
| Urgences Service des Eaux | 09.77.40.11.33 |
| SNCF ligne directe, Tous les jours de 7h à 22h | 36.35 |
| DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES Antenne Bresse Revermont 23, Rue Bourgmayeur à Bourg-en-Bresse | 04.74.45.62.37 |
| PAROISSE : Pont d'Ain | 04.74.39.03.65 |

PRESSE

| | |
|---|--|
| Le Progrès : Mireille HUQUET | 06.71.64.66.95 huquet.mireille@orange.fr |
| Le Journal du Bugey : Christelle LANDAU | 06.11.66.94.45 landeau.christelle@gmail.com |
| La Voix de l'Ain : NOUS RECHERCHONS UN CORRESPONDANT | accueil@voixdelain.fr |

ECOLE

Année 2020 école de Priay « Une année particulière »

L'année 2020 aura été comme pour tous les secteurs de la société une année très « particulière ».

L'année civile avait démarré tout à fait normalement avec la poursuite de nos projets : sorties au théâtre, ateliers scientifiques sur le thème de l'eau proposés par le SR3A (syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses affluents), séances à la piscine, sorties culturelles à Brou, au château des Allymes, à Lyon, équitation....

Tous ces projets ont malheureusement été annulés à partir du 17 mars, date du début du confinement en raison de la crise sanitaire et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Bien que la majorité des élèves soit restée en contact avec leurs professeurs, c'est avec joie qu'une partie des élèves est revenue en mai. La configuration des bâtiments et les nombreux espaces verts ont permis la mise en place du protocole sanitaire. L'installation d'un barnum dans le pré a permis une pause déjeuner au grand air.

Fin juin, la majorité des élèves se retrouvait pour terminer l'année avec pour les élèves de CM2 la traditionnelle cérémonie de passage en 6ème.

La rentrée scolaire espérée plus sereine s'est avérée encore bien compliquée. Malgré la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire, 212 élèves ont repris les chemins de l'école.

Une nouvelle enseignante, Anne Perrin a rejoint l'équipe enseignante, ainsi que Léo Darnon, service civique.

Certains projets annulés en juin ont pu être reportés en septembre

Les élèves de toutes les classes ont participé à deux journées très appréciées « Les architectes en herbe » animées par l'animateur de l'école des kaplas de Lyon.

Le projet culturel de territoire « Les rives de l'Ain » financé par la communauté de commune a débuté au mois de septembre. Les élèves ont rencontré l'artiste local PETREK et ont commencé le travail de création de chansons et d'interprétation. Ce projet de grande ampleur devrait se poursuivre au cours de l'année et durant la prochaine année scolaire.

Liste des associations

| ASSOCIATION | PRESIDENT(E) | CONTACT |
|---|--|--|
| Ain'stant Famille | Cathy GRIENAY 21, les Allées Fleuries 01160 PRIAY | 06 20 28 75 17 grienay.cathy@gmail.com |
| AIP (Association Interprofessionnelle De Priay) | Emilie BOZON | pharmaciedepriay@free.fr |
| Amicale Boules | Michel LUVINI | 06 79 27 29 36 michel01@cegetel.fr |
| Amicale De Chasse Communale De Priay | Arnaud REVERDY 100, rue des Guers 01160 PRIAY | 06 88 37 82 17 arnaud.reverdy01@orange.fr |
| Les Amis de Priay | Gérard THEVEAUX Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY | 06 28 19 30 42 jc.muneret@wanadoo.fr gerard.theveaux@orange.fr |
| Amis de Bulet | | lydie.courtois@free.fr |
| Bibliothèque | | bibliotheque.priay@yahoo.fr |
| CDF (Comité Des Fêtes) (Prêt Du Matériel) | Karine MAJORCZYK 1271, Route de Genève 01160 PRIAY | 06 51 96 03 26 cdff.priay@yahoo.fr |
| Ch'Amis de Côté | Alexandra NASSIGH 01160 PRIAY | ch_ami_dcote@sfr.fr |
| Cercle De La Maria | Jacky GROSGURIN Chenaval 01640 JUJURIEUX Jean-Luc COUCHOUX (secrétaire) | 04 74 36 93 19 jgrosgurin@intrama.com jeanluc.couchoux@free.fr |
| Don Du Sang | Liliane DELOY (Correspondante locale) 196 Chemin du Mas Falcon 01160 PRIAY | 06 75 96 53 41 deloy.claude@wanadoo.fr |
| FNACA (Association Nationale Des Anciens Combattants d'Algérie) | Claude COLLOMBIN 103 Chemin des Quarts 01160 PRIAY | 04 74 35 66 56 |
| Folyphonie | Chantal BROUILLET | 04 74 35 41 03 - 06 82 37 77 30 chantal.brouillet@orange.fr |
| Football Club | Johnny RYSER 37 Impasse Robert Doisneau 01160 VARAMBON | 06 06 55 71 46 joh.ryser@gmail.com |
| Les Foulées Des Carrons Rives De L'Ain | Jean-Philippe FAVIER 32 Chemin des Charrons 01160 PRIAY | 06 76 71 62 28 favier.familly@orange.fr |
| Pêche La Gaule Priaysienne | Alain MICHELETTI 2 Quai Lamartine 01230 Saint RAMBERT en BUGEY | 04 74 36 35 28 - 06 07 74 46 55 alain.micheletti@sfr.fr |
| Shooting Airsoft 01 (jeu de plein air type Paintball -sans peinture-, tir sportif) | Bruno GALIZZI 1209 Route de Genève 01160 PRIAY | 04 74 35 64 63 bureau@sas01.fr |
| Sou Des Ecoles | Cécile FAVROT 978 Grande rue de la Côtière 01160 PRIAY | 06 50 83 62 39 soudesecolespriay@hotmail.fr |
| Titi Rock Minet | Isabelle BOUVARD 42 Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY | 04 74 35 63 84 - 06 16 29 64 58 titirockminet@gmail.com |
| Yoga La Rivière d'Énergie | Damien CONSTANT 52 chemin du Boudre 01160 PRIAY | 07 83 30 87 33 - 06 13 07 67 53 larivieredenergie01@gmail.com |
| Randonneurs du Buizin | Marcel GAUTHIER Mairie 01150 Vaux en Bugey | 04 74 35 72 96 randonneursdubuizin@gmail.com |
| Foyer Rural Des Rives De L'Ain | Simone BERTHON Site Internet : foyerruraldesrivesdelain.org | 04 74 35 42 68 foyerruraldesrivesdelain@gmail.com |
| Autour Du Four (Activités Pain) | Mario SEVILLA | 04 74 35 47 74 |
| Gymnastique | Martine DEBEL | 04 74 35 64 85 |
| Le Patchwork | Evelyne BILLON | 04 74 37 26 49 |
| Peinture Sur Bois | Françoise GRANDGEORGE | 04 74 35 48 06 delogrand@hotmail.fr |
| Judo Club | Chrystelle Landry | 06 07 52 38 04 judoclubvillette@gmail.com |
| Randonnée Pédestre | Bernard GAILHARDOU | 04 74 35 43 82 |
| Tennis | Marie-Jeanne TODESCHINI | 04 74 35 49 16 |
| Vannerie | René BILLON | 04 74 37 26 49 |


AIN'STANT FAMILLE

**ON GARDE
NOTRE
MOTIVATION
POUR 2021**

Même si l'association n'a pas pu honorer son carnaval et sa fête de la rentrée en 2020 en raison de la pandémie du COVID 19, l'ensemble du bureau continue à croire à la possibilité de relancer ses manifestations en 2021.

La Présidente confirme aux membres adhérents de l'association sa reconnaissance sincère et profonde et d'être toujours présents malgré ce contexte particulier.

A bientôt pour continuer à venir partager d'agréables moments en famille : notre carnaval prévu le samedi 6 mars 2021 après- midi toujours sur le thème des héros en présence des Croisés de la Force [si la situation le permet, les ateliers seront organisés (ou pas ☹)], et, notre fête de la rentrée le samedi 11 septembre 2021 : continuez à

nous suivre sur notre page facebook :  [Ain'stant Famille | Facebook](#) ! vous pouvez aussi nous contacter à notre adresse mail : ainstantfamille@gmail.com

En attendant de partager de bons moments, prenez soin de vous et de vos familles.



L'Amicale Boule de Priay

L'association a pour but la pratique de la **Boule Lyonnaise** (la longue). Cela ressemble un peu à la pétanque, mais la boule lyonnaise est un jeu réglementé et se joue dans un cadre bien défini.

Les terrains de jeux sont situés aux bords de la rivière de l'Ain ce qui donne un endroit accueillant pour pratiquer ce sport au calme ou en mode sportif pour ceux qui préfèrent les activités physiques. Une buvette est également disponible afin de se rafraichir !

Des compétitions sportives existent aussi entre les clubs de boule lyonnaise afin de se confronter aux autres associations, l'AB Priay a perdu en finale lors de l'année précédente.

Sur l'année 2019-2020, l'association comportait 21 membres dont 9 personnes dans la catégorie seniors ayant une **moyenne d'âge de 35 ans**. La **Boule Lyonnaise** est une activité sportive saine et complète qui peut se pratiquer aussi bien en hiver (dans un boulodrome) qu'en été et est accessible à tous, elle peut se pratiquer en équipe ou en individuel, en loisir ou en compétition et se joue dans un environnement convivial.

Le sport-boules dénombre **4300 membres** dans l'Ain et se pratique dans le monde entier !

Pour ce qui est des concours, l'AB Priay en organise 6 dans l'année, 3 officiels et 3 loisirs (licence sportive non obligatoire).

Concours : Le double Deloy 29 mai 2021, le double famille Luvini le 12 juin, le Municipalité le 01 août et le concours de la vogue le jour du feu d'artifice.

Si vous êtes tenté pour essayer ce sport, alors n'hésitez pas et venez faire un tour lors de nos entraînements ouverts à tous pendant les périodes de chaleurs (Boules lyonnaises mises à dispositions).

Contact :

Michel Luvini - Président

06 10 46 13 19

michel01@cegetel.net



Une année 2020 particulière, aucune animation, aucune sortie, la faute au COVID 19. Relatons le peu d'activité de l'association : Mercredi 5 Janvier s'est déroulée à la salle des fêtes l'Assemblée Générale électorale.

Outre la dégustation de la galette, les adhérents dont l'âge se terminait par 0, ont reçu un bon d'achat ainsi qu'une composition florale.

Après le mot du Président Alain HUQUET et de la Secrétaire Mireille HUQUET, Jean-Paul BLANCHET nous présente les comptes de l'année écoulée.

Le Président reprend la parole pour déclarer que le bureau en place depuis trois ans, arrive au terme de son mandat et nous informe que l'ensemble du bureau est démissionnaire.

Parmi les adhérents, venus nombreux, quatre personnes se sont proposées.

Jean-Paul BLANCHET et François CHAMBARD membres sortants, se sont représentés, et ont constitué le nouveau bureau, à savoir :

PRESIDENT :

Gérard THEVEAUX - 0628193042
gerard.theveaux@orange.fr

VICE PRESIDENT :

Yves FOUILLEN - 0616597325
charlyyves@gmail.com

TRESORIER :

Jean-Paul BLANCHET - 0675837611
blanchetgottu@wanadoo.fr

TRESORIER ADJOINT :

François CHAMBARD - 0474356349
françois.chamberd@sfr.fr

SECRETAIRE :

Maryse MUNERET - 0782094752
jc.muneret@wanadoo.fr

SECRETAIRE ADJOINT :

Jean-Claude MUNERET - 0634374259
jc.muneret@wanadoo.fr

La nouvelle équipe remercie chaleureusement les membres sortants ainsi que Micheline MAURAND cheville ouvrière de l'association. En effet qui n'a pas admiré ses décorations de tables.

Le 17 Février 2020, le bureau avec l'assentiment des adhérents, il a été décidé de changer le nom de l'association : L'Amicale des Retraités, devient « Les Amis de Priay ».

A part le titre nos statuts ne sont pas modifiés. Retraçons-les en quelques lignes.

L'Association a été déclarée le trois Décembre 1965 au journal officiel sous le titre « Comité d'Aides aux Personnes Agées »

Les membres fondateurs étaient :

Mme Elise EMEYRIAT épouse M. Robert MATHIEU
Mme Suzanne DELCOURT épouse de Georges PINAT
Mme Marcelle BALLIVY épouse de M. Jules FAVELET
M. Henri ESTEVE
M. Albert BUSSY
M. Pierre PYLYSER
M. Théodore PRATCH
M. Arthur BOUVARD

Concernant l'année 2021, le bureau a établi un calendrier de ses prochaines manifestations
Bien entendu nous restons à l'écoute des décisions des autorités.

- Assemblée Générale et Galettes des rois : Dimanche 17 Janvier
- Concours de coinche : Samedi 20 Février
- Repas de printemps : Dimanche 18 Avril
- Sortie annuelle : Jeudi 24 Juin
- Concours de pétanque : Samedi 4 Septembre
- Repas de NOEL : Dimanche 13 Décembre
- Assemblée Générale et Galettes des rois
Dimanche 16 Janvier 2022

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021.
Et prenez bien soins de vous et de vos proches.

Le Président, Gérard THEVEAUX
La Secrétaire, Maryse MUNERET



La Bibliothèque de Priay

La bibliothèque est actuellement en recherche de bénévoles, bonnes volontés et amoureux du livres ! Vous êtes disponible, même quelque fois dans l'année, votre présence sera appréciée !

Si vous êtes intéressés, contactez la mairie qui fera suivre.

C'est avec peine que les sociétaires de Bulet en fête ont dû se résoudre à annuler la fête annuelle des amis de Bulet.

La grande épidémie mondiale, la Covid 19, impose des gestes barrière, la distanciation, le port du masque et donc une grande prudence lorsqu'il s'agit de rassemblement. De ce fait, après avoir pris l'avis des amis de Bulet, monsieur Pierre Pinard, le Président, a décidé de suspendre toute activité jusqu'à nouvel ordre.

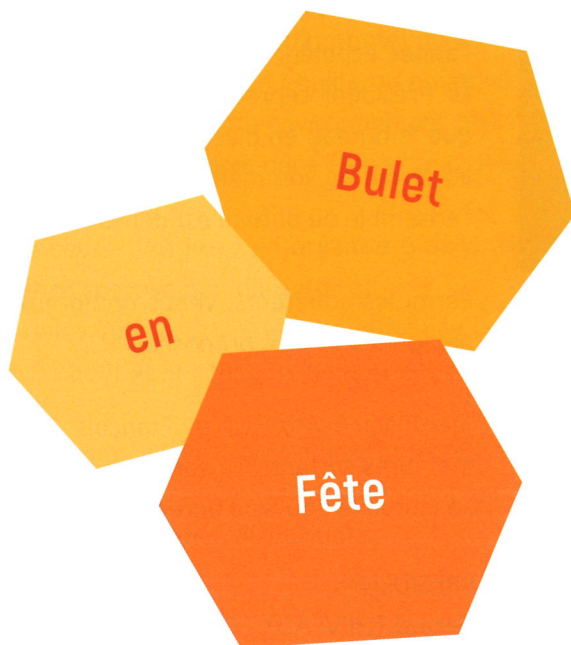
En règle générale, les associations sont composées d'un bureau dans lequel on compte un Président, une secrétaire et un trésorier. Le poste de secrétaire étant vacant, madame Lydie Cajon Courtois accepte la proposition de monsieur Pierre Pinard pour le poste de secrétaire de Bulet en fête.

Buletois et Amis de Bulet ont une pensée pour son vice-président, monsieur René Santhonnax, hospitalisé depuis des mois. Bon rétablissement René.

Bulet en fête vous souhaite le meilleur pour les jours à venir et de nouvelles occasions pour nous retrouver tous ensemble.

La secrétaire,
Lydie Cajon Courtois

Le Président,
Pierre Pinard



Ch'Ami d'Côté

Ch'ami d'côté, mignon mais pas avec l'abandon est une association loi 1901 à but non lucratif qui a actuellement un an de vie, créée le 1er octobre 2019.

En 1 an, nous en avons eu des péripéties et encore au jour d'aujourd'hui, car en 1 an nous n'allons toujours pas assez vite pour certains villageois ! Certains essaient même de les empoisonner... Nous nous excusons d'avoir un travail et une vie de famille par la même occasion, ainsi que les finances qui ne sont pas forcément là.

Pour information, depuis que nous avons ouvert nous avons récupéré et fait adopter 6 adultes et 16 chatons, et actuellement en famille d'accueil 7 chatons en attente d'une future adoption ! Et 3 chats adultes ont été stérilisés et identifiés au nom de l'association. Nous trouvons pour une première année, que nous ne nous en sommes pas trop mal sortis avec le peu de dons et de finances.



Nous rappelons le concept d'une association : nous sommes tous bénévoles, le bureau : trésorier, présidente, familles d'accueil, adhérents. Nous réalisons (uniquement les membres du bureau), les trappages, les prises en charges chatons et adultes, les textes sur la page, les adoptions etc. sur notre temps libre, le soir après notre travail, pendant nos week-ends, nos vacances, nous donnons 100% de notre temps libre à l'association. Notre association est là pour aider ces mal aimés. Elle permet d'améliorer la vie des chats errants de la commune en les soignant (stériliser, pucer, adopter si possible etc...) pour qu'ils deviennent chats libres et non errants (une toute autre signification aux yeux de la loi). Tous nos mimis passent par la case famille d'accueil avant toute adoption pour sociabiliser l'animal à la vie humaine, et ce qui l'entoure pour qu'il puisse être bien dans ses pattoues.

Par ailleurs, nous rappelons que l'association n'est en aucun cas une fourrière, ainsi que la mairie, nous n'acceptons aucun abandon (quand vous « prenez en charge » ou trouver un chat ou chaton et que vous déposez en mairie ou l'association, c'est un acte d'abandon ! Même si celui-ci n'est pas le vôtre, de plus vous pouvez également faire comme nous puisque nous, (nous sommes aussi bénévoles), c'est-à-dire sociabiliser, identifier au minimum (OBLIGATOIRE pour tout acte de don ou de vente) remettre sur pattes si besoin et ensuite faire adopter l'animal.



Chaque aide, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est la bienvenue. Aider en faisant un don alimentaire (croquettes/pâtées) / matériels (couvertures, arbres à chat, griffoirs, caisses à litières, caisses de transport, gamelles, jouets etc.) pécuniaire (chèque, virement bancaire, cagnotte paypal, espèces) ou bien en trouvant des adoptants, familles d'accueil, en partageant sur les réseaux sociaux, en adhérant, en recyclant à l'aide de la fiche de recyclage en mairie ou sur la page de l'association. Sont des aides précieuses qui nous permettent de continuer à œuvrer pour les chats, même si le premier confinement nous a énormément bloqué. Nous avons réussi à remonter la pente, car depuis l'ouverture, nous avons eu énormément de difficultés pour les prises en charges chatons et stérilisations....

Petit rappel à la loi :

- Nous rappelons également qu'empoisonner un animal (atteinte à la vie d'un animal) est une contravention de 1500 euros d'amendes article R 655-1 du code pénal.

C'est contraire à la loi : " Le fait de priver de nourriture et d'abreuvement un animal domestique est reconnu cruauté passive conformément à l'Article R214-17 du Code Rural." Le chat errant est reconnu animal domestique par l'arrêté du 3 avril 2014 fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques relevant du **IV de l'article L. 214-6 du code rural** et de la pêche maritime."

De plus, le fait de nourrir les minous sans famille a deux autres avantages :

- il évite l'éventration des poubelles et l'intrusion chez les gens car affamés et en quête de nourriture, c'est ce que font les minous

- il maintient les chats dans un état sanitaire satisfaisant donc réduit les risques sanitaires car des animaux affaiblis par manque de nourriture et d'eau vont inévitablement déclarer et propager des maladies.

- l'identification des chats et chiens est rendue obligatoire par l'article 276-2 du code rural : « tous chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés par un procédé agréé par le ministre de l'agriculture. Il en est de même, en dehors de TOUTES CESSION, POUR LES CHIENS ÂGÉS DE PLUS DE QUATRE MOIS ET NÉS APRES LA PROMULGATION DE LA LOI N°99-5 DU 6 JANVIER 1999 RELATIVE AU ANIMAUX DANGEREUX ET ERRANTS ET A LA PROTECTIONS DES ANIMAUX » L'IDENTIFICATION EST A LA CHARGE DU CEDANT. IL EN EST DE MEME, EN DEHORS DE TOUTE CESSION, POUR LES CHIENS NÉS APRES LE 6 JANVIER 1999 AGÉS DE PLUS DE QUATRE MOIS ET POUR LES CHATS NÉS APRES LE 1ER JANVIER 2012

La loi (article D212-63 du code rural et de la pêche maritime) précise : l'identification obligatoire des chats, chiens et carnivores domestiques prescrits à l'article L.212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé légal agréé par arrêté du ministre de l'agriculture, l'inscription sur les fichiers prévus à l'article D.212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.



Pour nous aider à enrayer la prolifération des chats, merci de stériliser vos chats mâles / femelles ; cela évitera les portées non voulues, les marquages urinaires et miaulement, pour éviter également un abandon dans la rue, si vous voulez être responsable stériliser et identifier votre animal, il vous en remerciera !

Par ailleurs, tout chat recueilli non identifié et non stérilisé, le sera par le biais de l'association, nous laissons 7 jours aux propriétaires pour nous faire signe de vie, dépassant le délai, le chat sera mis à l'adoption légalement, à contrario si les propriétaires voulant récupérer leur animal devront s'acquitter de la somme totale engagée, de même que les personnes qui souhaiteraient adopter un chat par le biais de l'association.



Nous remercions ainsi chacun de vous qui participez de près ou de loin, nous remercions la municipalité pour leur aide et leur soutien, avec la nouvelle municipalité qui est très à l'écoute de nos actions, nous essayons de mettre en place certaines choses pour limiter au maximum des futurs propagations de chats

LE TRAPPAGE DES CHATS SE FERA TOUT LE LONG DE L'ANNEE, LES PROPRIETAIRES DE CHATS QUI SORTENT SONT DONC SENSES IDENTIFIER LEUR ANIMAL POUR EVITER TOUT MALENTENDU.

Don du Sang

Notre assemblée générale 2020 s'est tenue le 9 février à Châtillon la Palud, en présence de **Monsieur LACROIX Daniel** (Président de l'Union Départemental Fédéré des Associations pour le Don du Sang Bénévole de l'Ain) de **Madame BROUILLET Chantal** (Maire adjoint de Châtillon la Palud), **Monsieur THEVEAUX Gérard** (ancien Maire de Priay), **Madame DROT Michèle** (Présidente de France ADOT 01).

L'Union Départementale Fédéré des Associations pour le Don de Sang Bénévole de l'Ain ainsi que l'Amicale ont pour objectif de promouvoir le Don de Sang Bénévole, ses missions sont : **Former, Informer, Défendre** l'Ethique des donneurs de sang bénévoles, **Volontariat, Anonymat, Bénévolat, Non Profit.**

Le nombre de donneurs en 2020 est en nette hausse, 138 donneurs dont 29 nouveaux, malgré le Covid 19 et le confinement les donneurs ont répondu présents.

Donner son sang est un acte citoyen, de partage et de solidarité, indispensable à de nombreux patients. 10 000 dons de sang (1 400 pour Auvergne-Rhône-Alpes) sont nécessaires par jour en France. Ils permettent de soigner un million de malades par an.



Du côté de France ADOT01 :

ORGANES :

5901 greffes dont 533 grâce à un donneur vivant (rein et partie du foie) ont été faites en France en 2019.

26116 personnes étaient en attente de greffes au 01/01/2020 dont 23828 pour un rein.

Seul 18% des personnes en attente bénéficieront d'une greffe.

Sur les 5901 greffes 3643 reins ont pu être greffés.

500 personnes meurent chaque année faute de greffes.

Age moyen des donneurs : 58 ans

Age moyen des receveurs : 52 ans

TISSUS HUMAINS :

66931 Patients ont bénéficié d'une greffe de tissu : peau, os, valves cardiaques, tendons, artère, veines et cornées. 96% des prélèvements concernent les cornées. En 2019 : 5032 ont été faites.

MOELLE OSSEUSE :

311555 personnes sont inscrites sur le fichier français pour le don de moelle osseuse au 01/01/2020

930 greffes en France avec donneur non apparenté ont été réalisées en 2019 et 74 personnes non apparentées ont été prélevées.

Depuis le mois de septembre 2019, les membres de l'Amicale ont travaillé ensemble, afin d'organiser le 30ème congrès départemental de l'Ain qui a eu lieu le **1er mars**, celui-ci a été une réussite. 33 amicales sur un total de 59 amicales réparties sur tout le département, de l'Ain ont assisté à ce congrès.



50 ans !

Cette année, notre amicale a fêté ses **50 ans**, elle a vu le jour le 28 février 1970 sous la Présidence de Monsieur **MARVIE Roger** se dénommant « Amicale des donneurs de sang bénévoles et secouristes » puis devient « l'Amicale des donneurs de sang Villette sur Ain/Châtillon la Palud et ses environs, pour devenir en 2015, Amicale des donneurs de sang Châtillon LaPalud/Villette sur Ain/Priay.

J'en profite pour dire un grand merci aux municipalités des 3 communes qui nous aident autant sur le point de vue logistique mais qui nous ont également soutenu financièrement pour ce congrès.

Plusieurs élus ont répondu à notre invitation, M André MICHON Maire de Châtillon, M Philippe PETIT Adjoint au maire de Villette sur Ain, M Gérard THEVEAUX ancien Maire de Priay, M Xavier BRETON député a rappelé combien il restait vigilant quant à la gratuité du don du sang, et vis-à-vis des laboratoires qui veulent monnayer ce produit si précieux. Madame Valérie GUYON conseillère départementale a apporté elle aussi son soutien dans cette démarche. Le Docteur Nathalie JAUSSAUD responsable des collectes sur le secteur de Bourg en Bresse. Mme Michèle DROT a rappelé que tout le monde était potentiellement donneurs d'organes sauf inscription sur le fichier national des donneurs d'organes.



La décoration a été réalisée avec l'aide de « Châtillon Loisirs 01320 », un repas succulent fût servi par le traiteur Aux Délicatesses de Villieu. Le gâteau présenté pour l'Anniversaire des 50 ans de l'Amicale et l'animation avec deux passages du Souffle d'Isis, association de Châtillon la Palud ont été un régal. A l'issue de ce congrès, Madame Cathy GUIRAUD (trésorière de l'UD 01) a reçu le grade de "Chevalier du Mérite du Sang".

Daniel LACROIX a remercié l'Amicale organisatrice pour son investissement. Il laissera sa place à un nouveau Président **Michel TIRAND**, déjà très investi dans le don du Sang BRAVO. La Présidente **Martine MILLET** a remercié tous les membres de son Amicale pour leur aide à l'organisation de ce congrès, qui a été un très gros travail.

Même avec la CODIV19 les donneurs se sont déplacés, l'EFS signale que les stocks sont au niveau le plus bas, et votre geste ne sera que plus généreux, une poche de sang sauve trois vies.

Vendredi 30 octobre 2020 s'est tenue la collecte de sang, L'EFS aidé des bénévoles de l'Amicale des Donneurs de Sang de Châtillon la Palud/Villette sur Ain/ Priay, étaient présents à la Salle des fêtes de Priay de 16h00 et 19h00. Nous remercions la municipalité, en particulier Mme CHARMETANT Fabienne Maire, pour avoir permis l'ouverture de cette salle le temps du prélèvement.

Cette collecte a été effectuée sur rendez-vous avec le nouveau système RESADON.fr, malgré le CODIV 19, 50 donneurs dont 14 nouveaux donneurs, se sont présentés. Ces pré-inscriptions évitent trop d'affluence dans la salle. Quelques donneurs ont dû être refusés à l'entrée car toutes les plages horaires étaient prises, mais EFS a quand même accepté des donneurs non-inscrits quand ceci était possible. La Présidente Martine Millet les remercie, l'EFS les a redirigés dans un autre lieu de collecte dans les jours à venir. Le système de Résadon devait bientôt disparaître et sera suivi directement par l'EFS bourg en Bresse, nous ne manquerons pas de vous informer.

C'est dans le plus grand respect des gestes barrières, lavage des mains à l'arrivée des donneurs et changement de masque fourni par l'EFS.

L'Amicale tiendra son assemblée générale à Priay, le dimanche 7 février 2021, à la salle de la Rivière à 10h00 suivant les autorisations gouvernementales à cette date.

RAPPEL : Pour être donneur, il faut avoir 18 ans, présenter avec sa carte d'identité surtout ne pas être à jeun, répondre avec franchise à un questionnaire, avoir un entretien avec le médecin de l'E.F.S enfin tendre son bras. Vous pouvez donner votre sang jusqu'à la veille de vos 71 ans. Les dons sont de 6 pour les hommes et 4 pour les femmes.

- AG le dimanche 7 février à 10h00 à la salle de la Rivière PRIAY
- Samedi 6 mars à partir de 10h30 vente à emporter ou repas sur place de Diots/Crozets
- Vendredi 16 avril Collecte de Sang Espace Culturel de Rencontre à Châtillon de 16h00 à 19h00
- Vendredi 30 juillet Collecte de Sang Salle des Fêtes à Priay de 16h00 à 19h00
- Samedi 6 novembre Soirée Théâtre Espace Culturel de Rencontre à Châtillon à 20h00
- Vendredi 26 novembre Collecte de Sang Salle du haut Foyer Rural de 16h00 à 19h00

Je vous remercie, je me tiens à votre disposition.

Prenez-soin de vous

Martine Millet Présidente



Folyphonie



Répétitions tous les lundi soir de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle SALPORT (salle de la Rivière).

Contacts :

Chantal BROUILLET :

tél. 04.74.35.41.03, mail : chantal.brouillet@orange.fr

Lisa GRIFFITHS :

tél. 06.99.27.20.58, mail : gpeterlisag@aol.com

Comme toutes les associations, Folyphonie a dû interrompre ses répétitions à partir du 15 mars. En septembre et octobre et nous avons repris l'étude des chants entamés en début de saison, pour peu de temps toutefois puisque les vacances de Toussaint ont marqué le début du deuxième confinement.

A la demande de la mairie, nous avons eu le plaisir d'interpréter quelques chants lors des vœux de la municipalité le 4 janvier, c'était pour nous une occasion de remercier la commune qui met une salle à notre disposition.

Nous procédons toujours selon la même organisation : tous les lundi Colette nous fait travailler les chants et un lundi par mois environ nous faisons une répétition plus longue avec Béatrice, cheffe de chœur.

A la rentrée, une nouvelle choriste est venue étoffer notre groupe.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous accueillons de nouveaux membres et nous renouvelons notre invitation à toutes les personnes qui ont envie de chanter, même sans connaître la musique, à venir nous rejoindre, même en cours d'année. C'est l'occasion de partager un moment de détente et de convivialité.

Nous reprendrons les répétitions dès que les conditions sanitaires le permettront en toute sécurité, car le chant est bon pour le moral en ces temps difficiles !



La Rivière d'Énergie - Association de yoga

Notre association compte une quarantaine d'adhérents. Pendant cette année si particulière, son fonctionnement a été fortement perturbé en raison de la crise sanitaire. Malgré deux confinements et l'arrêt de notre activité en salle, nous avons pu continuer notre pratique de façons différentes.

Les cours se déroulent les mardis de 18h30 à 19h45 et les jeudis de 18h30 à 19h45 ainsi que de 20h à 21h15.

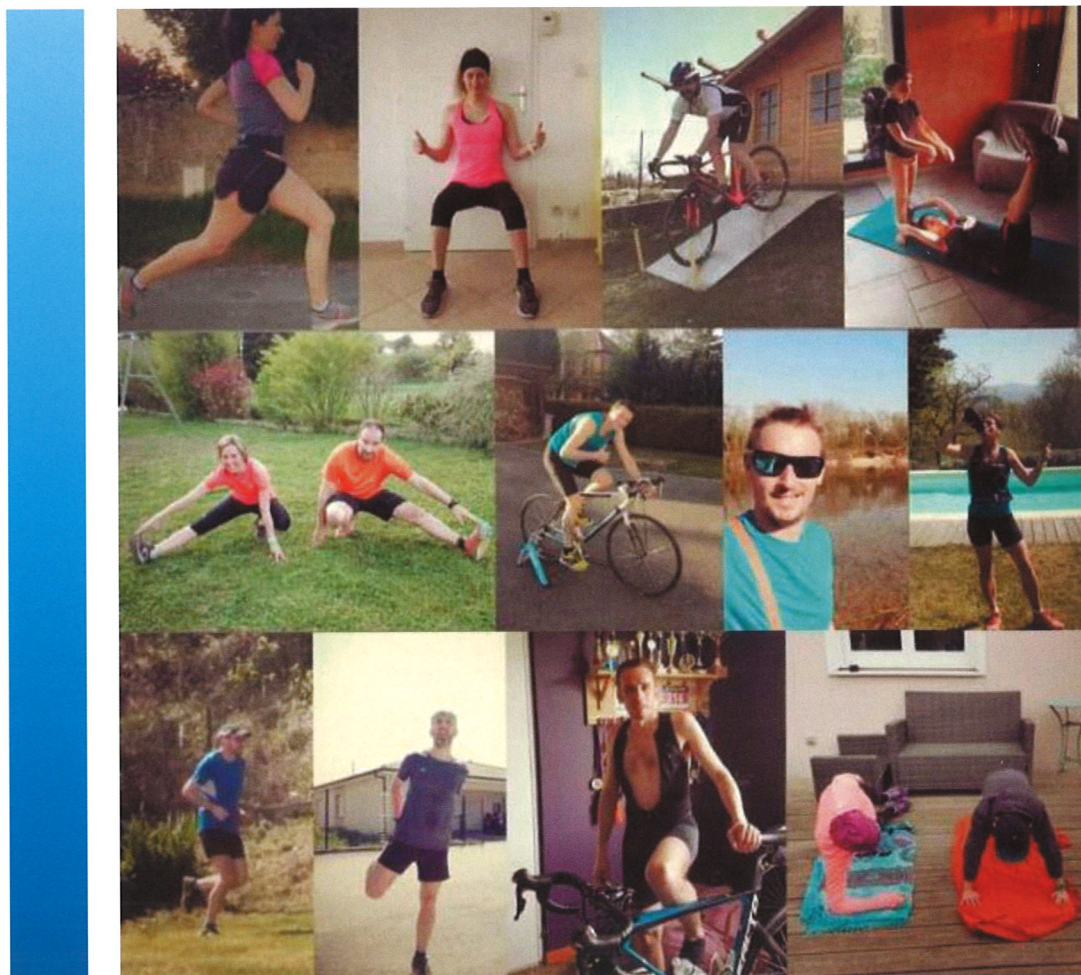
Dès le mois de Mai, lorsque le beau temps l'a permis, les cours se sont déroulés en plein air au bord de la rivière, en respectant les mesures en vigueur.

Pendant les deux périodes de confinement, les adhérents ont eu la possibilité de pratiquer le yoga à domicile, en visio, avec l'application Zoom, aux jours et heures habituels de cours. Des vidéos ont également été proposées.

Nous remercions vivement notre professeur Alice Barba, diplômée de l'école de Viniyoga à Voiron, pour son chaleureux investissement.



Les foulées des Carrons



Comme toutes les associations, l'année 2020 vu une année un peu compliquée sportivement. Les foulées des carrons n'ont pas pu faire sa vente d'andouillette prévu le 28 mars 2020 et sa course prévu le 28 juin a elle aussi été annulée. Le 2 février, nous avons organisé une soirée avec tous les bénévoles et sponsors qui nous ont aidé lors du déroulement de notre course 2019, en les invitant à une multi crêpe partie.

Nos 25 adhérents ont quand même réussi à participer à quelques courses dont notamment la Saint So Course, l'Oxyrace, le semi-marathon de St Just ou encore le trail du ramequin à Ambérieu en Bugey, en faisant de très beaux résultats. Deux équipes ont également participé à Octobre Rose en courant à la 2eme édition de la burgienne à Bouvent.

Les Dates importantes à retenir pour 2021 :

- le samedi 24 avril : vente d'andouillette.
- le dimanche 27 juin : trails des carrons.

Nouvelle formule pour 2021.

- o 2 randonnées (9 km et 17km)
- o 2 trail (9km et 17 km)
- o 2 courses enfants (1km et 2,40 km)

La sortie club prévue en mai 2020 a été reportée à l'année prochaine suite au covid 19. Une quinzaine de coureurs se sont inscrits sur les différents trails (55km, 38km, 22 km et 11 km) des gorges de l'Ardèche qui aura lieu le 23 mai 2021.

Nous vous rappelons que si vous voulez rejoindre notre association n'hésitez pas à contacter notre président et coach Jean Philippe Favier au 06 76 71 62 28, allez voir notre site internet <https://favierfamily.wixsite.com/lesfouleesdescarrons> ou notre page facebook.

Jean Philippe FAVIER

Football Club de Priay

Ancré dans le village depuis **83 ans**, le **FOOTBALL CLUB de PRIAY** continue de traverser les épreuves compliqués ses dernières années tout en maintenant le cap de l'évolution et l'amélioration continue.

Fort d'un bureau dynamique et soudé, l'association compte aujourd'hui **120 licenciés** de 4 à 71 ans.

- 2 équipes séniors
- 1 équipe féminine
- 1 équipe vétérans
- 1 équipe U13
- 1 équipe U11
- 2 équipes U9
- 2 équipes U7

Après une saison écourtée dû à la pandémie mondiale, les différentes équipes engagées dans les différentes compétitions, ont vu leur résultat gelé dès le mois de mars.

Le projet de monter en division supérieur pour les seniors n'a pu se concrétiser, n'étant pas idéalement placé au classement au début du printemps.

C'est avec un esprit de revanche que cette équipe à aborder la saison 2020/2021. Aidé par la **création d'une deuxième équipe de senior** constitué de nouveaux licenciés et des U18 de l'année dernière, les nouveaux entraîneurs ont su obtenir des résultats probants plaçant l'équipe fanion en **tête du classement de D4** avant le nouvel arrêt des compétitions.

Quant à la réserve, elle était sur le bon chemin, après avoir petit à petit construit un collectif avec de jeunes joueurs et les recrues de l'été 2020

Les vétérans ont pu faire quelques rencontres amicales mais n'ont pas pu attaquer le championnat et la coupe.



L'équipe féminine qui a été créée lors de la saison 2017/2018 continue son impressionnante évolution, elle devrait passer cette année d'un football à 8 à un football à 11, plus classique. Toujours à la recherche de nouvelles joueuses dans un esprit familial et compétitif.

L'école de football se renforce encore avec une équipe U13 créée cette année. Les U11 découvraient le football à 8 et un terrain plus grand ont vu leurs entrainements commencer à porter leurs fruits. Les U9 performant toujours dans les tournois et les U7 prennent beaucoup de plaisir dès qu'ils foulent le terrain.

L'étroite reprise des sports collectifs en club sans contact accordée par l'état est certainement la meilleure bouffée d'air qu'on pouvait donner à nos enfants, qui en ces temps difficiles, en ont le plus grand besoin.



Pour ce qui est des manifestations nous déplorons 3 manifestations annulées en 2020

- La paella du mois de mai
- Le marché de Noël
- Le repas de fin d'année

Cependant grâce aux habitants du village, les manifestations maintenues ont connues un grand succès :

- Pétanque
- Tournée des brioches
- Tournois de foot féminin
- Galettes au feu de bois

Donc merci à vous, habitants, amis du village et du FOOTBALL CLUB de PRIAY, pour votre soutien sans lequel nous ne pourrions exister. Je tenais tout particulièrement à remercier la mairie pour toutes les actions menées au stade ainsi que les employés communaux qui font un travail extraordinaire.

Toujours dans un élan de positivité, nous organisons, si les conditions sanitaires le permettent, une tartiflette au feu de bois le samedi 06 février 2021 et nous comptons sur vous pour nous réitérer votre confiance et votre soutien.

Dates à retenir

06 février Tartiflette au feu de bois
8 mai Paella
5 juin Concours de pétanque
20 juin Assemblée générale
04 septembre Tournée des brioches
18 septembre Tournoi de foot féminin
16 octobre Galette au feu de bois
Vacances Toussaint Tombola
05 décembre Marché de Noël avec le Sou des Ecoles
11 décembre Tirage tombola et Repas de fin d'année.



Sou des Ecoles de Priay

Le Sou des Ecoles est une association qui a pour but de financer les activités pédagogiques et culturelles de l'école du village. Nos sources de revenus proviennent principalement de l'organisation de manifestations mais aussi des cotisations des familles, de la subvention municipale et de quelques dons.

En cette année 2020 si particulière, nos habituelles manifestations n'ont pu avoir lieu. Nous avons donc dû nous adapter en proposant une vente de fromage qui a été un succès. Nous organiserons une tombola pour remplacer le loto et une vente de fleurs pour la fête des mères. Enfin, nous espérons toujours pouvoir organiser une kermesse en fin d'année scolaire !

Nous adressons un grand merci à tous ceux - parents, enseignants, élus, commerçants - qui soutiennent nos actions.

Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Pour tout renseignement : 06 50 83 62 39 ou sousedecolespriay@hotmail.fr



Dates à retenir

28 février Tombola

30 mai Fête des mères, vente de fleurs

25 juin Kermesse

21 novembre Bourse à l'enfance

5 décembre Marché de Noël



Judo-Club de Villette S/ Ain

Reprise des cours 2021-2022

6-8 ans : mardi 7 septembre 2021 de 18 h 00 à 19 h 00

13 ans et ++ : mardi 7 septembre 2021 de 19 h 00 à 20 h 30

3-5 ans : jeudi 9 septembre 2021 de 18 h 00 à 19 h 00

8-12 ans : ven. 10 septembre 2021 de 18 h 00 à 19 h 00

13 ans et ++ : ven. 10 septembre 2021 de 19 h 00 à 20 h 30

Judo (confirmé + débutant)

Jujitsu-self défense (confirmé + débutant)

Eveil judo

Judo (confirmé - débutant)

Judo (confirmé + débutant)



Rencontre avec 2 de nos champions malgré une saison interrompue

Journée des Féminines ! C'était le 29 novembre 2019 avec Cécile NOWAK :

Championne Olympique – Médaille d'Or au JO de Barcelone en 1992 + 3 titres en championnat du monde + 4 titres en championnat d'Europe + 3 titres championnat d'Europe par équipe.



Journée rencontre avec David DOUILLET ! C'était le 29 janvier 2020

3 titres Olympiques : Médaille d'Or au JO de Sydney en 2000 + Médaille d'Or au JO d'Atlanta en 1996 + Médaille de bronze aux JO de Barcelone en 1992 aussi quintuple champion du monde + champion du monde par équipe + quadruple champion d'Europe et aussi 2 titres en championnat d'Europe par équipe.



Dates à retenir 2021 :

V. 12/02/21 Coupe d'Hiver

S. 17/04/21 Coupe de Printemps (à Pont d'Ain)

S. 12/06/21 Coupe d'Eté – Gala de fin d'année + Repas Cuisse de Boeuf pour les 50 ans du Club (2020)

V. 15/10/21 Assemblée Générale

V. 10/12/21 Coupe de Noël

HUGO BARDI

Hugo BARDI nous a quitté le 27 Mars 2020 à l'âge de 101 ans.

Hugo est né à ARCOLE en Italie le 26 Janvier 1919, il faisait partie d'une fratrie de 4 enfants. Il avait deux frères et une sœur.

Son papa est le premier à venir en France, puis est rejoint par toute sa famille. En 1923, Hugo a 4 ans lorsqu'il arrive sur le sol Français.

Il obtient son certificat d'études à 12 ans, chose rare pour l'époque. Après la fin de sa scolarité, très tôt Hugo travaille à la Tréfilerie de Pont de CHERUY, puis devient coiffeur à LYON.

Lors de la seconde guerre mondiale, il s'engage dans l'armée, unité des cuirassiers, puis il est muté dans un bataillon de l'armée de l'air.

Il reçut de nombreuses médailles entre autres celle de la CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE.

A la fin de la guerre il travaille dans l'entreprise CEM puis chez NOREV et il terminera sa carrière professionnelle dans les travaux publics MONIN TP. Hugo est père de deux enfants.

En 1987 il épouse Danielle, avec laquelle il finira ses jours paisiblement.

Hugo, passionné de montagne, était un sportif de haut niveau.

Il a fait 14 fois l'ascension du MONT BLANC.

Soigné par des médecins et infirmières américains au camp de base de l'EVEREST pour une déshydratation importante, il parvient à grimper jusqu'à 6000 mètres. Il en redescendra épuisé, mais sain et sauf grâce à son excellente forme physique.

Cette ascension lui permettra de rencontrer et de faire une photo avec le Président des Etats-Unis de l'époque : Jimmy CARTER.

A la retraite, HUGO fait partie de plusieurs clubs et fait beaucoup de stages de montagne, d'escalade et de ski l'hiver.

Il accompagnait avec André DELOY, les marcheurs de PRIAY.

Que de belles promenades nous avons fait à ses côtés dans la campagne environnante.

Lors des manifestations commémoratives, Hugo en était le porte-drapeau.



Nos sincères remerciements à Danielle BARDI, de nous avoir reçu avec beaucoup de gentillesse, pour nous avoir donné toutes ces informations.

Expression de l'opposition :

L'opposition siégeant au Conseil Municipal bénéficie d'un droit d'expression dans les colonnes du Bulletin Municipal. Elle n'a pas souhaité cette année s'exprimer.

PARTENAIRES



Association Intermédiaire
Domicile Services
Des solutions proches et solidaires



www.services-ain.com

801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com



L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.

Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

■ Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).

■ Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.

■ Vous avez la possibilité d'utiliser des **moyens de paiement adaptés** aux services : C.E.S.U. prépayés, chèques et prélèvements bancaires.

Le CLIC du bassin burgien

Le CLIC à votre écoute



Qu'est-ce que le CLIC ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un service personnalisé et gratuit à la disposition des personnes de plus de 60 ans, leur entourage ainsi que l'ensemble des professionnels travaillant auprès des personnes âgées. Financé par le Département de l'Ain et CA3B, le CLIC est un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention.

A quoi sert le CLIC ?

Si vous avez besoin d'informations sur les thématiques liées à la personne âgée, le CLIC est là pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider dans votre prise de décision. Elles peuvent concerner les services à domicile (portage de repas, téléassistance ou aide-ménagère), les structures d'hébergement ou de soins, les différentes aides financières existantes (allocation personnalisée pour l'autonomie...), l'amélioration ou l'aménagement d'un logement selon les besoins de la personne âgée ou encore les loisirs proposés pour les séniors.

Le CLIC est un service de proximité qui permet de faciliter l'accès aux droits des personnes âgées dans leur vie quotidienne en mettant en réseau tous les professionnels du secteur.

Le CLIC, c'est aussi des actions...

Des réunions d'informations et des ateliers sont organisés durant l'année sur des thèmes très divers auxquels vous pouvez participer librement (les séniors et les aidants). Par exemple, sur l'alimentation, la prévention des chutes, les troubles de l'audition... La date à retenir : **Conférence sur la pratique d'internet et du numérique** qui se tiendra le :

Mardi 8 juin 2021 : Salle des fêtes d'Etrez (sur inscription)

Où nous trouver ?

CLIC du Bassin Burgien :

11 rue Aristide Briand, 01000 Bourg-En-Bresse

Heures d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30-12h30/ 13h30-17h00

04.74.22.11.11 ou clicbassinburgin@adag01.fr

Suivez l'actualité du CLIC sur notre site : www.adag01.fr

Un service d'Aide et Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune.

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie en respectant leurs choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien au domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24h grâce à 2 modes d'interventions.

Notre ambition : permettre aux personnes, quelle que soit leur fragilité, d'être acteur de leur vie.

Nos missions :

- Faciliter le quotidien des personnes à leur domicile
- Soutenir l'autonomie des personnes en encourageant leurs aptitudes
- Apporter de la relation humaine et favoriser le lien social.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- Un **accompagnement à la vie quotidienne** : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- Une **aide à la personne** : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- Un **accompagnement** pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...)
- Un **service d'accompagnement véhiculé** pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- Un **accompagnement global**, 7/7 jours 24/24h.
- Des interventions ponctuelles pour soutenir les aidants, leur permettre d'avoir du répit
- Des actions de prévention pour rompre l'isolement que chacun peut subir

L'association propose 2 modes d'intervention qui peuvent se compléter selon les besoins de chacun :

- Le service prestataire : l'association est employeur des aides à domicile
- Le service ains'pire : le bénéficiaire est l'employeur des aides à domicile et délègue à l'association les démarches administratives.

Ces 2 modes d'intervention sont cumulables et répondent à vos besoins. Notre collaboratrice Amandine FOURNIER, responsable de votre secteur sur l'antenne de Chalamont Vous accompagne dans le choix du (des) mode(s) d'intervention le(s) plus adapté(s) à vos besoins. **Une rencontre à votre domicile gratuite** sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Contactez l'antenne de votre secteur pour plus d'informations au
06 43 28 13 55 ou au 04 74 34 58 09.

Notre antenne vous accueille :

1 route de Bourg 01 320 CHALAMONT
dombes@ain-domicileservices.fr

Notre siège :

Ain domicile Services - Immeuble « le Talisman »
1133 avenue de Lyon
01960 Péronnas
04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr

Suivez-nous aussi sur

Facebook : @aindomicileservices
Twitter : @aindomservices

Aide à domicile, AVS, AES, pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature spontanée à l'antenne de proximité dont dépend votre commune ou par mail au siège de l'association.

Gilles BONANT PRODUCTION

VOTRE ÉVÉNEMENT SUR MESURE !

Soirée dansante, karaoké, soirée privée, loto électronique, compétition sportive et vidéo.

Animateur, généraliste, DJ, VJ, vidéaste.

Portable : 06.15.40.08.69,

Mail : gbproduction01@gmail.com

Internet : www.animation-production.fr



ACHAT – VENTE – ESTIMATION
06 79 57 38 24



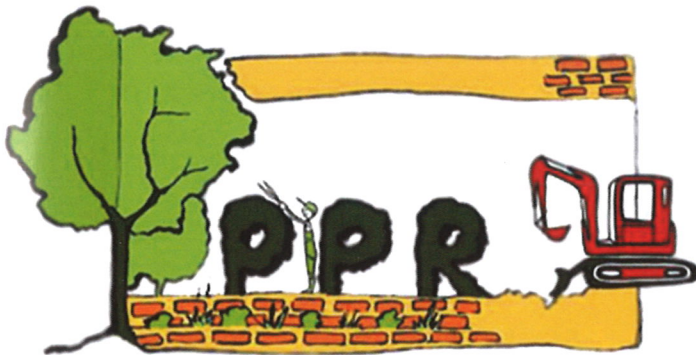
PRÊT À FAIRE VOS CARTONS ?

Votre solution immobilière

AINTER- **immo**

04 27 500 516

718, Grande rue de la Côtère - 01160 PRIAY



Mr et Mme DECHAUME

PRIAY PAYSAGES

Création et entretien des espaces verts

Fixe : 04 74 39 07 03

Fax : 09 70 63 48 99

priay.paysages@gmail.com

priay-paysages.fr



837 grande rue de la côtère 01160 PRIAY

ADM 01

ASSISTANCE
DIFFUSION
MULTIMEDIA

ECRANS LED

VENTE - REPARATION - LOCATION

ANTENNES TNT - SAT - INTERNET
TV - PLAYER - BOX

Eric **POUJADE**
34 chemin des bâtisses
01160 PRIAY

06-78-84-57-15

adm01@k-net.fr



GARAGE EXPERT
PRIAY AUTO SERVICE SAS

Barbosa Antonio

Mécanique Carrosserie Electricité Vente VN VO

676 Grande Rue de la Côtère - 01160 - PRIAY

Tél. : 04 74 35 65 48

E-mail : priayautoservice@orange.fr

www.ad.fr



SALON ISABELLE

Coiffure mixte - Styliste

Spécialiste
du Chignon
et de la
Coiffure de Mariée



01160 PRIAY

04 74 35 63 84

IN 1410181108



Plomberie
Chauffage
Installation
Dépannage

SIRET N°9228 1953 000019

06 70 20 14 91

04 74 39 19 56

berryyoann@outlook.com

332 chemin du Mas Falcon 01160 Priay

SARL CHARMETANT

De A à Z

Etude • Devis • Installation • Entretien • Dépannage

Chauffage fuel, gaz, bois bûches-granulés,
ENR, PAC, ballon thermodynamique, climatisation,
salle de bains clé en main.

www.sarlcharmétant.fr

881, Grande Rue de la Côtière - 01160 PRIAY appel 440 401 990 00030
Tél. 04 74 35 45 28 sarlcharmétant@orange.fr

vival

04 37 86 37 04

Epicerie - Produits Locaux

TAXI PRIAYSIEN

Le taxi qui vous va bien !

Transport de personnes
à Priay depuis 2008.

☎ 06 27 37 38 69

24h/24 7j/7

Corinne Chaumont

✉ cocotaxi01@gmail.com

☎ 06 27 37 38 69



CONVENTIONNÉE
CPAM



TOUS PAIEMENTS
ACCEPTÉS



TOUTES DISTANCES,
GARES, AÉROPORTS..



ANIMAUX
BIENVENUS



AGENCE IMMOBILIÈRE
PRIAY

et DOMEUS LYON CROIX ROUSSE

« Deux nouvelles agences pour prendre soin de vos projets »

GREGORY SOFER ET SA NOUVELLE EQUIPE : 04 27 50 97 36 - CONTACT@LACLEDELAIN.FR

ESTIMATION GRATUITE

Atelier Bois

Menuiserie

Xavier Marques

06 83 10 62 63

733, Grande Rue - 01160 PRIAY
x.marques@free.fr

www.FLUX.COM

Escaliers // Fenêtres // Portes d'entrée
Cuisines // Salles de bains // Dressing
Agencement // Parquets ...

S.A.S PLOMBERIE des PERRIERES

Plomberie générale - Dépannage rapide

S.A.S Plomberie des Perrieres
634 rue des Champagnes
01160 PRIAY

Mr KOC gérant
06 66 92 95 74
plomberiedesperrieres@hotmail.fr



Elagage grande hauteur

Abattage / Démontage

Rognage de souches

Paysage

ROUVIERE ELAÇAGE

**01160 PRIAY
06.62.94.53.68**



L.O.BEE

Fabriqué à
PRIAY

LA DOMOTIQUE TOUT-EN-1

CONFORT – SECURITE – AIDE A LA PERSONNE –
ECONOMIES D'ENERGIE

www.lobee.fr

PROXITEC
CREATION

Editeur de Logiciel
Site internet – Graphisme
contact@proxitec-creation.fr

S.A.R.L. JACQUIOD NCF ELEC

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
- CHAUFFAGE
- VOIX DONNÉES IMAGES
- SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

19
Rue des
Commandières

01160
PRIAY

04 74 35 67 43
06 86 04 69 79

